



Plan quinquennal de développement durable 2006-2011



Vers une vision intégrée
du développement régional

Concertation

Cohésion sociale

Égalité entre les femmes et les hommes

Développement durable

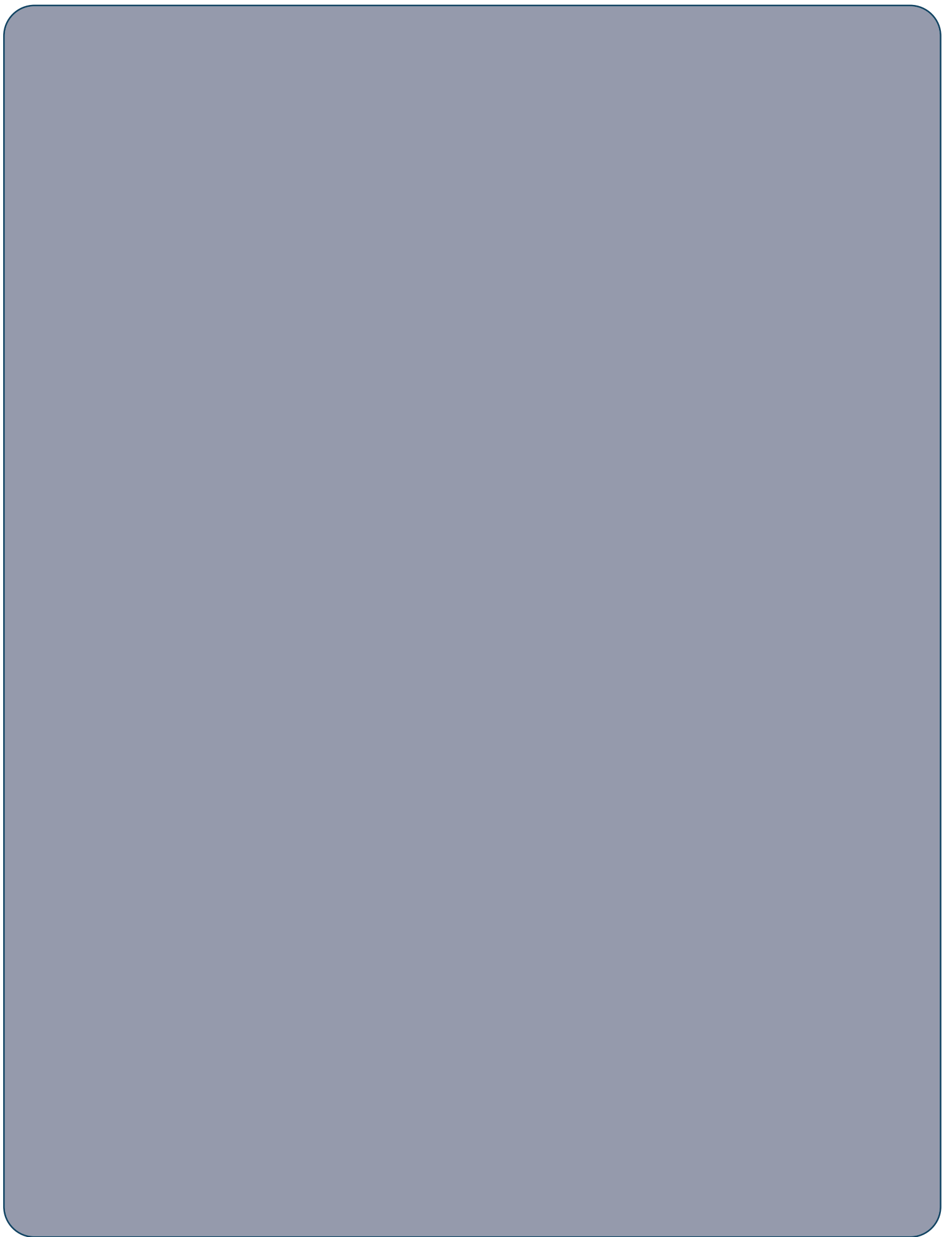
Croissance économique

Dimension internationale

Priorité à la jeunesse

Équité interrégionale





» Introduction

En 1997, le gouvernement du Québec a adopté la loi 171 visant à mettre en place sa politique de soutien au développement local et régional. Il en a confié le mandat régional au Conseil régional de développement (CRD) de chacune des régions administratives, alors que le mandat local fut confié aux Centres locaux de développement (CLD).

Adoptée en 2003, la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions a instauré de nouvelles structures de gouvernance : les Conférences régionales des élus (CRÉ). Celles-ci se sont vues confier la responsabilité de la concertation des forces vives du milieu, ainsi que les mandats qui relevaient auparavant des CRD. La responsabilité des CLD fut quant à elle confiée aux MRC.

Dans ce cadre, la Montérégie s'est vue instituer trois Conférences régionales des élus (CRÉ), dont celle de la Montérégie Est. Il devenait dès lors nécessaire de procéder à une importante mise à jour de la planification stratégique régionale adoptée par le CRD en 2001.

Ainsi, la CRÉ Montérégie Est s'est rapidement mise au travail afin de mener une vaste consultation publique pour bien refléter les perceptions, les analyses et les visions des personnes impliquées dans le plan quinquennal de développement, et ce, conformément à son mandat.

Cette opération a permis à près de 300 personnes de participer à la consultation réalisée dans chacune des neuf MRC du territoire, étalée sur une période de deux mois. L'implication des acteurs et des actrices du milieu témoigne de la vitalité et de la prise en charge des communautés locales, dans une perspective de développement durable. Le présent document représente donc une vision nouvelle, partagée par nos milieux et orientée vers le processus de décentralisation et de régionalisation du gouvernement du Québec.

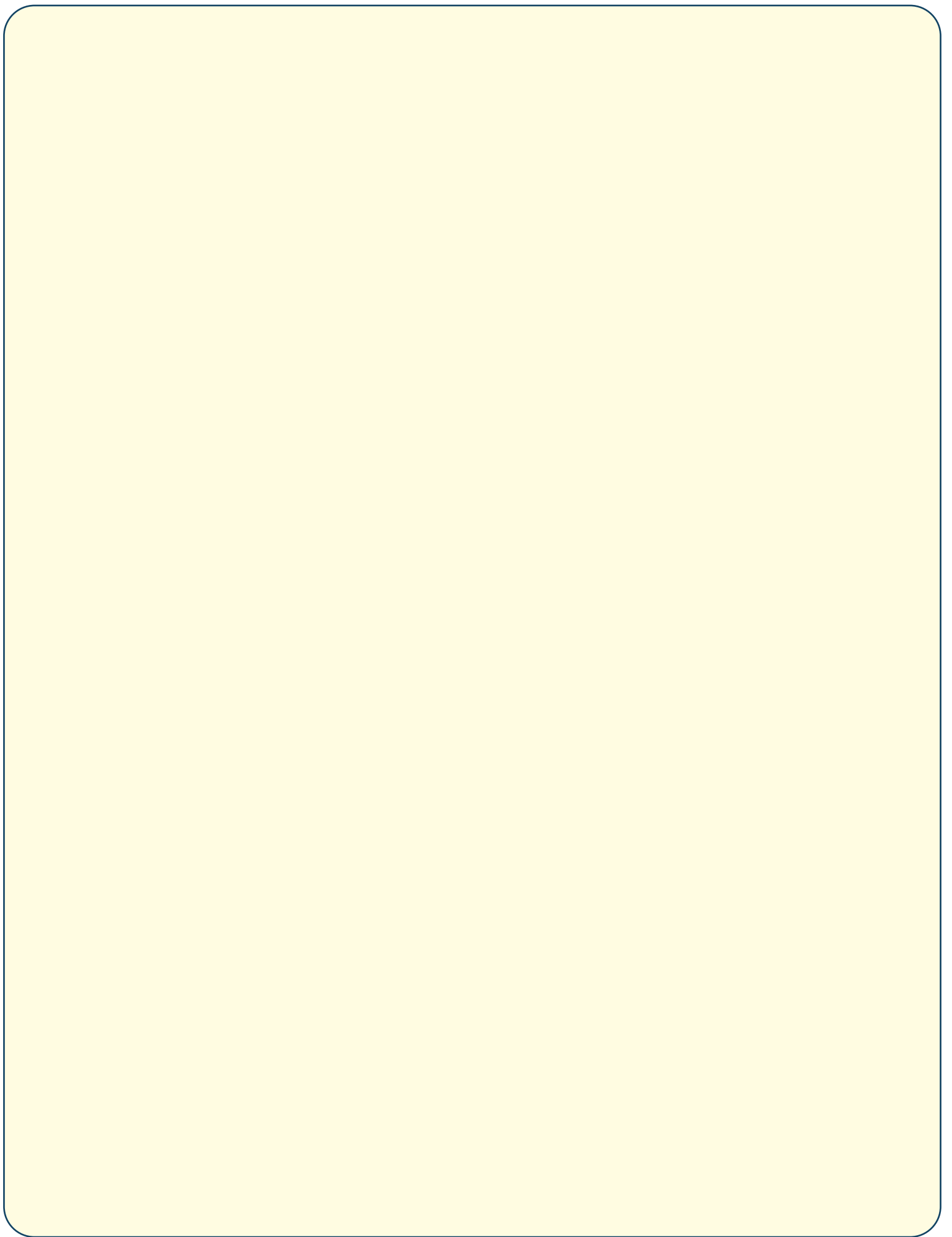
Toutefois, on ne se surprendra pas de l'absence généralisée de statistiques, puisqu'elles ne sont pas encore colligées et regroupées selon les nouveaux territoires de CRÉ. Néanmoins, sur le plan de l'innovation et du développement des entreprises, nous avons des statistiques très précises et récentes pour la Montérégie Est, grâce au Bilan scientifique et technologique 2004. Le choix s'est fait tout naturellement de s'appuyer sur les grandes tendances identifiées.

Au terme des consultations publiques, la CRÉ Montérégie Est a dégagé une approche de développement faisant consensus, soit celle du développement durable, qui constitue une mission nouvelle et moderne de l'action civile et gouvernementale. Il s'agit donc d'un important changement de culture qui devra imprégner toutes les mesures et toutes les initiatives visant à faire progresser notre société régionale.

Ce plan quinquennal a été conçu autour de trois grands axes d'intervention et de six éléments intégrateurs qui servent à conditionner de façon transversale ces axes, puisqu'ils s'appliquent à l'ensemble des actions qui seront menées par la CRÉ Montérégie Est.

D'autre part, l'ordre de présentation des grands axes n'accorde aucune importance supérieure à l'un ou l'autre, puisqu'ils sont considérés comme étant complémentaires et indissociables.

Ce plan quinquennal de développement durable regroupe l'ensemble des éléments consensuels nécessaires à l'atteinte des défis régionaux. Pour ce faire, la CRÉ Montérégie Est devra instituer trois commissions dont le mandat sera d'identifier et de retenir les actions prioritaires à la réalisation globale de ce nouveau plan 2006-2011.



» La CRÉ Montérégie Est

Sa mission

Mise en place par l'adoption de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions, la CRÉ Montérégie Est a pour mission de permettre à la région d'exercer une plus grande liberté quant à la prise de décision relative au développement local et régional.

Conçue de façon à regrouper les décideurs publics et socio-économiques, elle se doit d'en favoriser la concertation en s'appuyant sur les structures existantes pour renforcer la démocratie locale.

Interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec, la CRÉ Montérégie Est constitue la voie retenue par le législateur pour réaliser ses objectifs de décentralisation et de régionalisation de l'appareil étatique.

Aussi, l'État québécois a confié à la CRÉ Montérégie Est la responsabilité d'établir un plan quinquennal de développement et invite régulièrement l'organisme à lui fournir différents avis quant au développement de la région.

La CRÉ Montérégie Est se veut donc un lieu de concertation régionale entre les partenaires locaux.



Sa composition

Le conseil d'administration regroupe trente-cinq maires et mairesses de municipalités tant urbaines que rurales, ainsi que dix-sept leaders socio-économiques ayant droit de vote.

Les députés du territoire participent sans droit de vote.

Le comité exécutif se compose de neuf maires (un par MRC) et de trois leaders socio-économiques.

Cette composition a été établie pour faire de la CRÉ Montérégie Est une structure de cohésion sociale fructueuse et porteuse d'avenir.

Son territoire

La région de la Montérégie Est est bordée au nord par le fleuve St-Laurent, au sud par les États de New York et du Vermont, à l'est par l'Estrie et le Centre-du-Québec et enfin, à l'ouest, par l'agglomération de Longueuil et les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Réparti en neuf MRC (dont trois sont incluses, en tout ou en partie, dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal) et 108 municipalités, le territoire de la Montérégie Est représente environ 8% de la population totale du Québec, soit 603 048 habitants et s'étend sur une superficie de 7 125 km². Ainsi, la CRÉ Montérégie Est est, en termes de population, la 3^e plus importante du Québec après celles de l'Île de Montréal et de la Capitale Nationale.

La Montérégie Est se caractérise par des milieux urbains et ruraux bien structurés, lesquels sont définis par trois situations géopolitiques bien distinctes. Tout d'abord, on retrouve la banlieue immédiate de Montréal qui est composée des MRC de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu. En second lieu, la Montérégie Est présente une couronne de quatre villes satellites, soit Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel. Chacune de ces villes dessert de vastes superficies agricoles et joue un rôle majeur dans l'économie régionale. Finalement, on distingue un territoire à caractère principalement rural, lequel est composé des MRC d'Acton, de Rouville et de Brome-Missisquoi. Le territoire de la Montérégie Est présente donc une belle diversité, laquelle s'accompagne souvent d'un nécessaire arbitrage entre les milieux ruraux et urbains.



La Montérégie Est offre un avantage comparatif indéniable quant à la diversité de ses activités économiques, à son armature urbaine bien structurée et à un bon équilibre entre les espaces agricoles, urbains et récréatifs. Sa localisation dans la grande région métropolitaine de Montréal lui permet de bénéficier d'un important marché et d'entretenir des liens privilégiés avec la principale ville du Québec. De plus, elle s'inscrit dans le triangle formé des villes de Montréal – Boston – New York et elle est à la portée du marché ontarien, ce qui lui confère un avantage certain en matière de développement des entreprises reliées à l'agriculture, à la transformation des produits et au tourisme.

En fait, le territoire de la Montérégie Est donne accès à un bassin de 100 millions de consommateurs dans un rayon de 1 000 km, ce qui, en matière de développement des marchés, est loin d'être négligeable.

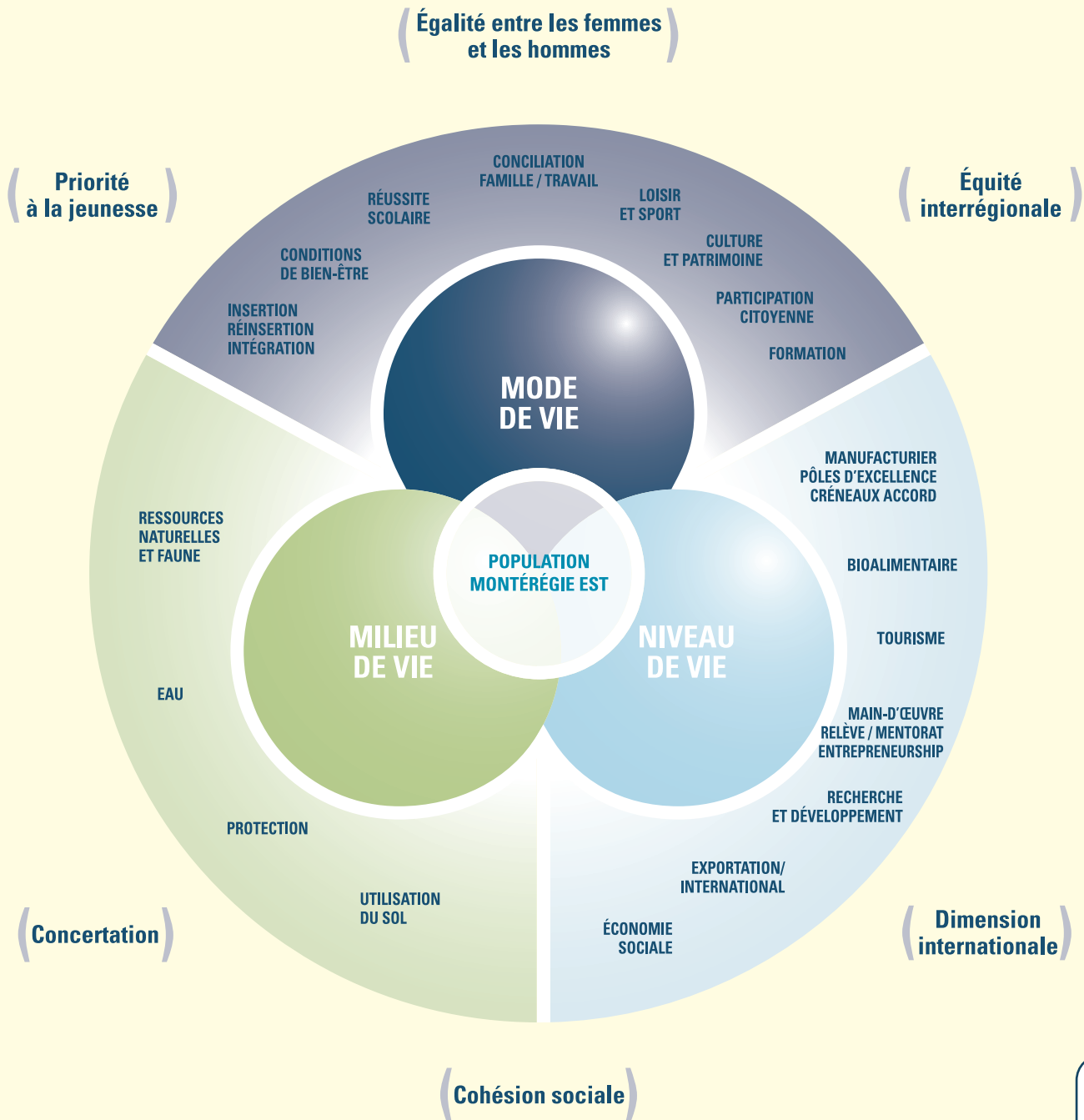
Dans une perspective plus économique, la CRÉ Montérégie Est dénombre sur son territoire 47 zones et parcs industriels ou scientifiques. De cela, on dénombre près de 1 000 entreprises qui favorisent la croissance et le développement économique. Les établissements manufacturiers sont surtout concentrés dans les MRC du Haut-Richelieu, de la Haute-Yamaska, de Lajemmerais, de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains.

En termes d'emplois, tous secteurs confondus, on dénombre près de 40 000 entreprises sur le territoire, générant près de 250 000 emplois. Finalement, soulignons que le taux de chômage moyen en Montérégie Est se situait, en 2004, à 6,4 %.

Sa vision

À la suite de consultations publiques, la CRÉ Montérégie Est a développé un projet de région novateur, basé sur la création de synergies entre les ressources économiques, sociales et environnementales du milieu, au profit du cadre de vie de la population.

Ce projet de région est représenté par une forme sphérique qui illustre l'indissociabilité des concepts liés au développement durable, ainsi que l'importance des interrelations. Il s'agit en fait d'une approche en continu qui vise l'équilibre entre l'utilisation des ressources et la qualité de vie de la population.



» Le développement durable en quelques mots

Le gouvernement du Québec s'est donné une politique de développement durable qui, par son application, conditionne toutes les décisions prises par les corps publics, locaux et régionaux. Cependant, comme son nom l'indique, il s'agit bien plus que de l'écologie et l'environnement, qui en constituent la base.

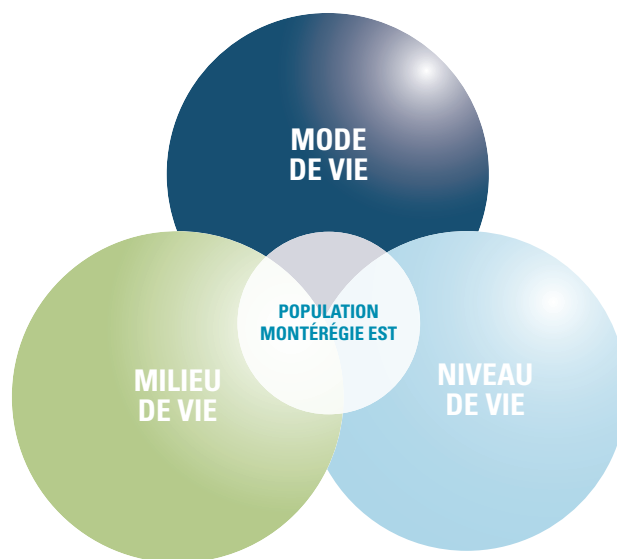
En fait, le développement durable, c'est essentiellement celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. On y retrouve une notion d'équité intra et intergénérationnelle qui doit imprégner toute l'action publique. C'est donc toute la société qui est interpellée, du gouvernement aux citoyens et citoyennes, en passant par les acteurs et actrices socio-économiques et les collectivités locales et régionales.

Ce concept de développement durable intègre trois notions indissociables :

Le mode de vie, c'est-à-dire la dimension sociale, « réfère à la manière d'être et aux façons de vivre. Il renvoie aux pratiques sociales, y compris les aspects culturels »¹. On y retrouve les valeurs importantes qui caractérisent la société et ses représentations centrales (éducation, sécurité, santé, équité intra et intergénérationnelle, etc.).

Le milieu de vie, est « l'ensemble des facteurs physiques, chimiques et biologiques avec lesquels les êtres entretiennent des relations dynamiques »².

C'est la dimension environnementale du développement durable (eau, air, sol, sous-sol).



Le niveau de vie, ou la dimension économique, « englobe, entre autres, l'utilisation des ressources qui nous entourent, la production de biens et services, les activités de communication et de distribution, ainsi que les marchés de consommation »³.

Ces trois dimensions illustrent bien les éléments constitutifs de la qualité de vie que l'on pourrait définir comme « l'équilibre entre les besoins de l'être humain et ses moyens pour les satisfaire »⁴. La nouvelle approche se base directement sur ces dimensions qui se chevauchent et se complètent pour former un tout. Leur développement respectif doit être simultané et cohérent pour atteindre l'objectif de globalité du projet. Il s'agit, en fait, d'une approche en continu qui vise l'équilibre entre l'utilisation des ressources et la qualité de vie de la population.

C'est donc en se basant sur ces notions qui répondent aux attentes des différents acteurs et actrices de la Montérégie Est qu'a été conçue la présentation de ce plan quinquennal de développement.

» Quelques concepts utiles

Adaptation

L'adaptation des normes et des programmes doit être comprise comme la modulation des interventions, des programmes, des produits ou des services gouvernementaux en fonction des réalités et des spécificités régionales ou locales. Elle peut aussi comprendre toutes les actions qui touchent à l'allègement réglementaire ou qui visent à assouplir le cadre normatif des programmes en fonction des réalités régionales ou locales.

Cohésion

La cohésion est généralement le résultat d'actions concertées et harmonieuses.

Concertation

La concertation naît de la volonté de s'entendre pour agir ensemble.

Décentralisation

La décentralisation est le processus qui consiste à transférer des fonctions, des pouvoirs et des responsabilités du gouvernement vers une instance autonome et distincte. Cette instance décentralisée dispose de sources de revenus autonomes et ses dirigeants sont élus.

Développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Exercice de la citoyenneté

L'exercice de la citoyenneté se compose d'initiatives citoyennes qui précèdent l'action gouvernementale.

Partenariat

Un partenariat regroupe deux ou plusieurs intervenants qui injectent des ressources dans un projet commun. Les initiatives en cours d'élaboration dans les ministères et les organismes gouvernementaux feront l'objet d'entente entre le gouvernement et les partenaires intéressés.

Régionalisation

La régionalisation des services gouvernementaux vise à donner plus d'autonomie et de liberté d'action en région, en accordant notamment une marge de manœuvre accrue aux décideurs gouvernementaux présents, et ce, dans une optique de livraison de services à la population plus efficace et mieux adaptée aux besoins locaux.

» Éléments intégrateurs

Au-delà des orientations stratégiques et des objectifs à atteindre, la CRÉ Montérégie Est et ses partenaires régionaux partagent certains éléments jugés essentiels à la poursuite et à l'atteinte des objectifs de développement de la région. Ces éléments intégrateurs ont conditionné la raison d'être des axes d'intervention et influenceront les façons de faire. Ils occupent ainsi une large place transversale au sein des trois grands axes d'intervention retenus et ils devront faire l'objet d'une attention constante de la part de la CRÉ Montérégie Est.

Priorité à la jeunesse

Créer les conditions nécessaires pour permettre aux jeunes de prendre leur place dès le plus jeune âge.

Égalité entre les femmes et les hommes

Accélérer et systématiser l'égalité entre les femmes et les hommes, aujourd'hui et pour l'avenir.

Équité interrégionale

S'assurer d'une répartition équitable des priorités et des ressources nationales entre les régions.

Concertation (structurelle ouverte)

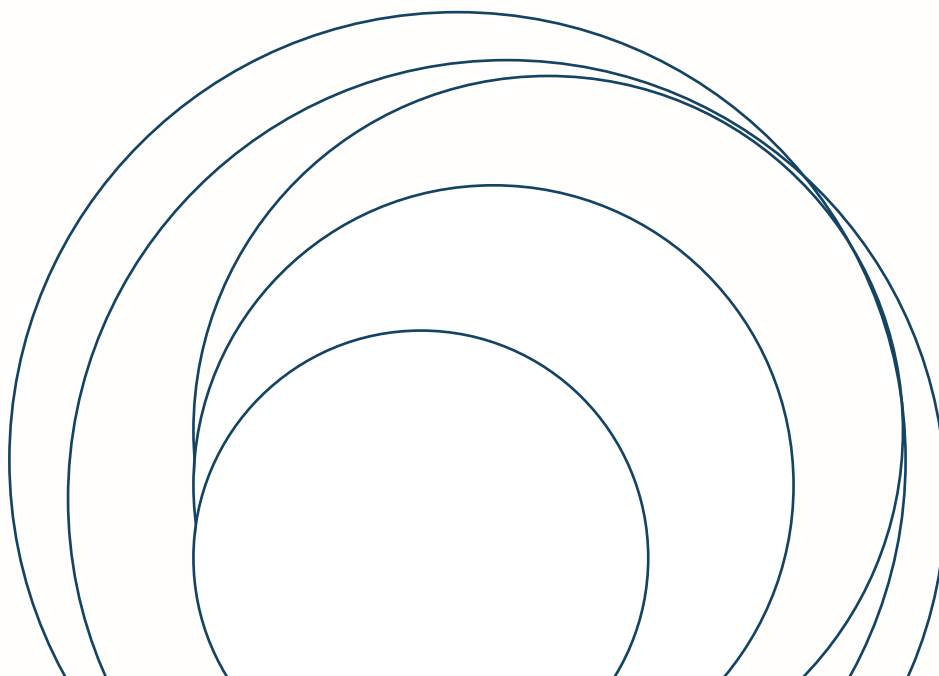
Poursuivre une véritable concertation d'action entre la région et ses partenaires gouvernementaux (ministères), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et les régions voisines.

Cohésion sociale

Rassembler et être à l'écoute des forces vives des différents milieux pour faciliter l'intégration de leurs actions aux orientations gouvernementales.

Dimension internationale

Dépasser nos limites territoriales dans tous les secteurs d'intervention humaine pour développer et supporter notre ouverture sur le monde.



» Axe d'intervention 1

La dimension environnementale : le milieu de vie

On ne peut concevoir de développement durable sans en reconnaître l'un des fondements de base, l'environnement. En effet, la qualité du milieu de vie des citoyens et des citoyennes représente la première réalité que notre société doit considérer pour assurer son développement. Que l'on parle de qualité de l'air, de qualité de l'eau ou de l'utilisation de l'eau et des sols à des fins variées, une meilleure gestion des ressources doit s'inscrire dans une planification à long terme et être intégrée aux préoccupations de toutes les actrices et de tous les acteurs impliqués. Ainsi, pour un meilleur contrôle de la qualité de l'air en Montérégie Est, on ne peut ignorer les effets de la pollution industrielle en provenance des Grands Lacs et le smog de la grande région métropolitaine, pour ne citer que ces deux exemples.

L'application du protocole de Kyoto et une attention soutenue aux modes de transport et à l'utilisation des énergies fossiles à des fins de chauffage doivent être prises en compte par tous les partenaires.

La qualité de l'eau constitue aussi un enjeu majeur, tant du point de vue de l'assainissement des eaux usées que de l'approvisionnement en eau potable, de même que l'utilisation de nos cours d'eau à des fins récréotouristiques.

L'utilisation des sols représente aussi un point d'arbitrage très sensible sur le territoire de la région. On n'a qu'à mentionner l'agriculture, la sylviculture, l'élevage ou la construction résidentielle pour voir poindre des sources de conflits importants pour nos communautés locales et régionales. À titre d'exemple, la protection des milieux naturels et le développement urbain n'ont pas nécessairement d'atomes crochus.

La protection de l'environnement et le choix des priorités dans les activités de protection doivent s'aligner sur les 3RV définis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation) qui établissent l'ordre des priorités.

Des objectifs clairs devront être établis pour assurer un accès abordable à l'habitation et à la propriété, ainsi qu'au logement social.

Nos concitoyennes et nos concitoyens, comme tous les Québécoises et Québécois d'ailleurs, accordent une grande importance à leur alimentation. Or, c'est en Montérégie Est que l'on retrouve la technopole du bioalimentaire, sise à Saint-Hyacinthe. Il sera donc important de convenir d'un plan spécifique à cet égard afin d'en faire un atout majeur de développement.

La région de la Montérégie Est est parmi celles où les activités environnementales sont les plus florissantes au Québec. En 2000, cette région arrivait au 2^e rang après Montréal, avec 150 entreprises et 4 604 emplois (23 % du total au Québec).



MILIEU
DE VIE

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son milieu de vie et orientée vers le respect de son environnement.

STRATÉGIE

Soutenir le développement de l'industrie de la protection de l'environnement.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement de programmes d'appui à des initiatives institutionnelles jeunesse, communautaires, collectives et coopératives qui favorisent les 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation), l'économie d'énergie et la protection de l'environnement. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'émergence de technologies et le transfert technologique ayant pour objectif de contribuer à l'assainissement de l'eau, de l'air et des sols, notamment les énergies renouvelables et la bio-ingénierie. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Participer à la mise en place de programmes de financement pour le développement de technologies novatrices liées à l'approche de l'écologie industrielle et la diffusion de meilleures pratiques. 			X	

STRATÉGIE

Soutenir les mesures visant une meilleure qualité de l'air.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et favoriser les initiatives de transport collectif ou de transport vert, tout en augmentant l'efficacité du transport en commun local, plus particulièrement dans les municipalités rurales. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et promouvoir les mesures réduisant à la source les émissions à effet de serre, dont les gaz à effet de serre. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Assurer un couvert forestier adéquat et bien réparti par territoire de bassin versant ou de MRC, tant en milieu agricole qu'en milieu urbain. 		X		

STRATÉGIE

Assurer la protection des milieux naturels.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir financièrement les actions de préservation et de restauration des milieux naturels, en conformité avec le milieu local (municipalités – MRC). 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et promouvoir, avec les partenaires du milieu, des mesures visant la protection des écosystèmes forestiers exceptionnels en forêt privée. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître la problématique de la protection des milieux naturels auprès des divers partenaires du milieu, en vue de développer des projets communs de protection et de mise en valeur des milieux naturels avec, entre autres, les écoles et les municipalités. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Inventorier et soutenir la protection et la mise en valeur des milieux humides sur le plan régional. 			X	

STRATÉGIE

Conserver et mettre en valeur les corridors et îlots forestiers.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale concertée visant à assurer la conservation, la mise en place et la mise en valeur des îlots boisés et des corridors forestiers (soutien technique et financier). Dans le cadre de cette action, il sera possible de mettre en place de nouveaux programmes ou d'orienter les programmes existants afin de favoriser la réalisation d'une stratégie régionale, en partenariat avec les MRC et les municipalités. 				X
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des mesures visant à sensibiliser les propriétaires et les membres des instances décisionnelles aux rôles économiques, environnementaux, fauniques et sociaux des îlots et corridors forestiers. La réalisation de visites d'information pour les propriétaires de boisés est souhaitable. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion des programmes de mise en valeur de la forêt, tel le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF-Volet II). 	X			



STRATÉGIE

Soutenir les initiatives visant à préserver les ressources non renouvelables, dont l'eau potable.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mise en place de mesures qui valorisent l'émergence et le regroupement d'initiatives permettant le développement et l'utilisation d'énergie alternative (par exemple l'énergie éolienne). 	X			

STRATÉGIE

Soutenir les initiatives visant à assurer un contrôle rigoureux du traitement des eaux usées de toute provenance.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Concier les initiatives régionales en ce qui concerne les sources potentielles de contamination des cours d'eau et les contaminants contenus dans les eaux pluviales et dans les eaux de ruissellement et proposer des méthodes de réduction à la population locale et aux municipalités, afin de recouvrer les usages des lacs et des cours d'eau en partenariat avec les MRC, les municipalités et les organismes de bassins versants. 	X			

STRATÉGIE

Encourager la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Participer à la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau par bassins versants. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Concier les MRC riveraines des rivières dans le but de limiter les impacts liés aux activités récréotouristiques. 			X	



» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son milieu de vie et orientée vers la mise en valeur de ses ressources naturelles.

STRATÉGIE

Favoriser une meilleure gestion des sols.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Créer un observatoire sur l'utilisation des sols en Montérégie Est en partenariat avec les MRC et les municipalités. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied une table de concertation multidisciplinaire pour assurer la protection et la mise en valeur des sols. 			X	

STRATÉGIE

Soutenir le développement de la sylviculture.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la sylviculture pour permettre de maintenir et de retrouver la diversité floristique et faunique des forêts, notamment en encourageant les propriétaires à conserver et à accroître leurs besoins en leur offrant de la formation et du soutien. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Encourager la mise en place de mesures visant l'aménagement forestier durable des forêts de la Montérégie Est, notamment par le soutien des organismes réalisant des travaux sylvicoles respectueux de l'environnement et visant la réhabilitation des forêts feuillues. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'Agence forestière et la Table de concertation en Recherche et Développement (R & D) et transfert technologique forestier de la Montérégie pour : <ul style="list-style-type: none"> - augmenter les superficies traitées sous la supervision de professionnels de la forêt afin d'améliorer la qualité des forêts. - accroître les compétences en sylviculture des feuillus. 	X			

STRATÉGIE

Soutenir les initiatives visant l'accès aux plans d'eau pour la population.

Moyens d'action	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'adoption d'une loi provinciale et de toutes mesures favorisant la propriété publique des rives. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les membres des conseils municipaux et des MRC à l'importance de réserver des lots riverains pour permettre l'accès aux plans d'eau et en augmenter le nombre. 				X

STRATÉGIE

Soutenir les projets de mise en place d'activités récréotouristiques.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et soutenir des activités récréotouristiques qui conduisent à la connaissance des milieux naturels dans le but de développer une stratégie de mise en valeur de leur potentiel qui soit à la fois attrayant, durable et à tarification faible. 				X



>> Axe d'intervention 2

La dimension sociale: le mode de vie

Le mode de vie constitue la dimension sociale du développement durable et englobe tout un ensemble de secteurs d'intervention et de préoccupations exprimées par la population de la région. Des progrès importants ont été réalisés en éducation grâce à certaines mesures de concertation visant à favoriser une meilleure persévérance en fréquentation scolaire et une poursuite des objectifs de réussite pour tous.

Des liens plus étroits ont été établis entre les principaux partenaires en formation professionnelle et continue pour améliorer la performance en emploi. Il faut toutefois être conscient qu'au cours des cinq dernières années, la demande de travail s'est surtout concentrée, avec l'expansion des activités manufacturières, de la construction et du secteur commercial, autour de postes demandant des compétences de base. Concrètement, les entreprises de la Montérégie Est éprouvent autant de difficulté à combler ce type d'emploi (niveau élémentaire et secondaire) que des emplois exigeant de hauts niveaux de connaissances académiques, de type collégial ou universitaire. Ces problèmes de recrutement de travailleurs affectent directement la compétitivité des entreprises de la région.

La recherche d'une plus grande efficacité dans la gestion de l'offre et de la demande d'emploi ne doit toutefois pas faire oublier la nécessaire équité sociale. Plusieurs secteurs de l'économie ne disposent pas de ressources suffisantes pour assurer une rémunération convenable bien que conforme aux normes du travail. Ces conditions de rémunération reflètent essentiellement les conditions économiques dans lesquelles les entreprises doivent évoluer (forte concurrence basée sur l'intensité de la main-d'œuvre). On pense notamment aux secteurs de la culture, de l'économie sociale, de l'environnement, du loisir, du tourisme, des services de garde, ou même du bioalimentaire et à certains secteurs mous de notre économie, tels que l'industrie du textile ou du vêtement.

Les programmes de soutien à l'emploi doivent s'adapter aux besoins de ces secteurs. L'accessibilité et l'égalité des chances au marché du travail, ainsi que des conditions équitables pour tous, restent des priorités face aux besoins des personnes sans emploi ou des autres clientèles défavorisées.

La précarité est aussi notable : plusieurs des emplois sont occupés par des travailleurs occasionnels et contractuels. Cette situation affecte particulièrement les travailleuses. Enfin, les besoins en formation continue, particulièrement face aux nouvelles technologies, constituent un véritable enjeu pour le milieu.

La qualité de l'environnement culturel constitue également une condition de succès pour la région. Nos organismes culturels subissent un sous-financement important : le montant de l'aide provinciale par habitant est trois fois moins important en Montérégie que dans le reste du Québec, excluant Montréal et Québec. Malgré tout, la région bénéficie, en matière de développement culturel, de la présence de plusieurs comités culturels qui se sont constitués sur la base des territoires de MRC.

**MODE
DE VIE**



On peut difficilement développer une société équitable sans tenir compte d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes. Or, force est d'admettre que les femmes continuent de connaître une situation économique moins favorable que celle observée chez les hommes. Pour le territoire de la Montérégie Est, le taux d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes et le taux de chômage de ces dernières est généralement plus élevé. Quant au revenu des femmes, il est largement inférieur à ce que l'on observe chez les hommes. Aussi, les femmes continuent d'être fortement sous-représentées dans les différentes instances décisionnelles et démocratiques.

La région doit aussi répondre aux besoins de la famille et de la petite enfance (conciliation travail – famille – études) et soutenir les initiatives jeunesse favorisant l'établissement d'une relève qui saura répondre aux défis démographiques nationaux.

En Montérégie Est, les enjeux du développement social présentent quelques particularités. La région montre un taux d'activité élevé, mais les revenus moyens et médians d'emploi sont inférieurs à ceux du Québec. Une partie importante de nos travailleurs reçoivent une faible rémunération. De plus, la solidarité sociale est menacée par des écarts notables d'une MRC à l'autre et à l'intérieur d'une même MRC. En effet, le pourcentage des ménages ayant un revenu d'emploi et le revenu personnel disponible par habitant varient considérablement. Certaines MRC affichent un revenu personnel disponible de plus de 15 % inférieur à la moyenne régionale, alors que d'autres ont un revenu qui lui est supérieur de 10 % à 20 %.



L'équité en développement social passe par l'égalité des chances entre les groupes constitutifs de la société régionale. La Montérégie Est se doit d'intégrer davantage l'ensemble de ces groupes, le tout dans un esprit de renforcement de l'exercice de la citoyenneté.

La population de la Montérégie Est vieillit au même rythme que partout ailleurs au Québec. Il est donc important de reconnaître et de valoriser la contribution sociale, économique et culturelle des aînés en leur donnant la possibilité de mettre à profit leur expérience et leur savoir-faire.



Aussi, la Montérégie Est se doit de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans toutes les sphères d'activités afin de leur permettre d'exercer pleinement leurs droits dans la communauté.

En matière d'immigration, la Montérégie Est compte trois pôles de croissance, soit Saint-Hyacinthe, Granby et Saint-Jean-sur-Richelieu. Toutefois, les immigrants rencontrent trop souvent des difficultés d'intégration, que ce soit au niveau de la langue, du travail, des loisirs, etc. La contrainte la plus souvent identifiée semble être liée à la difficulté de faire reconnaître les acquis académiques et professionnels de ces personnes. En cette période où les pénuries de main-d'œuvre sont de plus en plus fréquentes, des efforts importants devront être consentis afin d'aplanir cette difficulté.

Face aux enjeux du développement social, la dynamique communautaire est un atout indéniable. Il faut reconnaître les organismes d'action communautaire autonomes et soutenir leur contribution au développement de nouveaux rapports sociaux et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers la primauté de l'éducation pour assurer l'avenir de sa relève.

STRATÉGIE

Soutenir le développement d'un système éducatif à la hauteur des défis d'une société du savoir :

- qui reconnaît que l'intérêt pour le savoir, la culture et la réussite débute dès la petite enfance;
- axée sur la réussite et la diplomation;
- offrant une formation supérieure plus développée et plus accessible.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Promouvoir les activités offertes par les organismes communautaires famille (ex : compétence parentale, aide aux devoirs, etc.)	X			
• Participer aux travaux concertés des commissions scolaires, des cégeps, des universités et de l'Instance interordres.	X			

STRATÉGIE

Encourager la persévérance scolaire.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Promouvoir et valoriser la persévérance scolaire.			X	
• Soutenir les initiatives visant à faciliter la conciliation études-travail chez les jeunes en impliquant les entreprises, en collaboration avec Réussite Montérégie.	X			

STRATÉGIE

Encourager la reprise des études des jeunes adultes non diplômés.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Bonifier les actions actuelles visant à encourager la reprise des études des jeunes adultes non diplômés par l'évaluation des moyens à préconiser en fonction de l'analyse différenciée selon le sexe (ADS).	X			
• Soutenir le développement de programmes d'aide novateurs afin de favoriser le retour aux études des 16-24 ans.			X	
• Améliorer les conditions de vie des jeunes qui sont de retour aux études par des mesures de soutien au logement abordable, au transport, aux loisirs et aux garderies.			X	

STRATÉGIE

Valoriser la formation professionnelle, technique et scientifique.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les initiatives concertées visant la valorisation de la formation professionnelle, technique et scientifique mises de l'avant par les commissions scolaires, les cégeps, les universités et l'Instance interordres. 	X			

STRATÉGIE

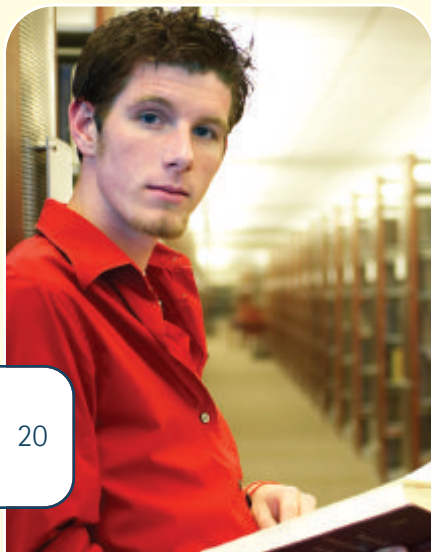
Encourager la formation continue et la rendre plus accessible.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les entreprises à l'importance de la formation continue en les invitant à encourager et à faciliter son application (campagne de promotion et de valorisation). 				X

STRATÉGIE

Soutenir le développement de nos institutions scolaires en foyer de culture québécoise ouverte sur le monde.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Encourager les formations, les camps et le jumelage sur la dimension multiculturelle. 	X			



» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers une formation de la main-d'œuvre adaptée aux besoins des entreprises et bénéficiant de bonnes conditions d'emploi.

STRATÉGIE

Encourager la concertation en main-d'œuvre, la diversification des modèles de formation et le renforcement des compétences de façon à éviter les pénuries de main-d'œuvre et à répondre plus rapidement aux besoins des entreprises.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la reconnaissance des acquis scolaires et des compétences professionnelles, ainsi que le développement de la formation manquante. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec les commissions scolaires, les cégeps, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'agence Emploi-Québec et l'Instance interordres à l'élaboration d'un outil de veille sur l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de main-d'œuvre. 	X			

STRATÉGIE

Favoriser le développement et la consolidation des entreprises d'insertion.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'émergence d'entreprises d'insertion dans les créneaux répondant aux besoins de développement économique des localités. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le volet insertion donnant une expérience de travail valable et transférable dans les entreprises d'économie sociale existantes en collaboration avec l'agence Emploi-Québec. 	X			

STRATÉGIE

Supporter les initiatives visant à améliorer les conditions d'emploi des personnes à faible revenu (équité salariale, emplois stables et de qualité, etc.)

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Organiser une campagne de sensibilisation et d'information auprès d'entreprises ciblées en impliquant notamment les Centres locaux de développement (CLD) et les Chambres de commerce. 			X	

STRATÉGIE

Favoriser la diversification des choix de carrière des femmes en les soutenant dans leurs démarches entrepreneuriales, ainsi que dans l'accès à des emplois non traditionnels.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none">• Appuyer le plan d'action « Femmes et développement régional » visant notamment à maintenir les ressources non traditionnelles sur le territoire, à approcher les CLD en ce sens et à reconnaître la pertinence du Fonds IDÉE.		X		

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers la promotion d'une culture vivante et rayonnante.

STRATÉGIE

Soutenir les initiatives mises en place dans le secteur culturel et faciliter l'émergence de nouveaux marchés pour les produits culturels de la région.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none">• Soutenir le secteur culturel avec les instances concernées dans le but de développer de nouveaux marchés ou de nouveaux produits pour certains domaines d'activités culturelles.		X		
<ul style="list-style-type: none">• Concerter les municipalités qui, par le biais de leur politique culturelle, veulent contribuer à l'émergence du secteur culturel dans le cadre d'un événement à caractère régional.	X			

STRATÉGIE

Favoriser la consolidation et le développement des entreprises culturelles qui contribuent au développement artistique de la région.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none">• Faire la promotion de la culture comme levier économique et social pour les milieux.	X			
<ul style="list-style-type: none">• Doter la région d'une vision claire du développement culturel en partenariat avec le Conseil montérégien de la Culture et des Communications (CMCC), le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la CRÉ Montérégie Est et les autres partenaires concernés.			X	

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers une offre plus équitable de conditions de vie acceptables.

STRATÉGIE

- Améliorer les conditions de vie en assurant les besoins de base en logement, en alimentation, en transport et en services sociaux, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale dès le plus jeune âge, ainsi que contre les difficultés d'intégration socioprofessionnelle.
- Intervenir de façon prioritaire et plus intensément dans les milieux défavorisés des territoires les plus durement touchés par l'appauvrissement.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'émergence d'un lieu de concertation régional visant la mise en place d'un plan d'action en matière de développement social et portant sur les problématiques relatives au logement social, au transport collectif, à la revitalisation des milieux urbains défavorisés et à la sécurité alimentaire, en partenariat avec les MRC, les municipalités et les entreprises. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les instances locales de concertation visant la mise en place d'un plan de développement social en collaboration avec les MRC et les municipalités. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et soutenir la mise en place d'initiatives locales et régionales s'inscrivant dans le cadre d'une approche qui vise l'amélioration de la qualité de vie de la communauté locale dans sa globalité. 	X			

STRATÉGIE

Soutenir les initiatives d'accès à la propriété et au logement abordable dans un environnement sain et sécuritaire.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une expertise en lien avec cette stratégie en s'inscrivant aux activités existantes en collaboration, entre autres, avec la Direction de la santé publique, et participer à des travaux de suivi, le cas échéant. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les municipalités à favoriser les projets à haute densité pour sauvegarder les espaces agricoles, les boisés et les milieux naturels, afin que ceux-ci s'intègrent dans un environnement sain et agréable. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Établir une concertation entre les conseils municipaux et les partenaires du milieu, notamment les comités-citoyens, pour favoriser un environnement sain et sécuritaire. 			X	

STRATÉGIE

Soutenir les instances concernées afin qu'elles puissent offrir à tous l'accessibilité et la qualité des services publics de santé et de services sociaux.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none">• Appuyer l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM) dans ses démarches pour obtenir l'équité interrégionale, notamment par des représentations politiques.	X			

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers une véritable égalité entre les femmes et les hommes.

STRATÉGIE

Accroître, de façon substantielle, la participation active des femmes dans tous les secteurs d'intervention du développement local et régional.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la participation des femmes et des groupes de femmes dans le développement régional.		X		
<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser les partenaires de la région à l'importance de modifier la composition de l'ensemble des comités de manière à inclure de façon implicite la participation des femmes.	X			



>> Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers une meilleure réponse aux besoins de la petite enfance et de la famille et favorisant la croissance du taux de natalité.

STRATÉGIE

Favoriser l'adoption de politiques familiales locales arrimées au niveau régional.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Encourager le développement d'un cadre de référence en matière de politique familiale définissant les valeurs ainsi que les orientations propres à la Montérégie Est et en faire la promotion auprès des municipalités. 			X	

STRATÉGIE

Favoriser la mise en place de services d'aide à la famille.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des projets offrant des services d'aide à la famille. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Assurer un suivi à l'inventaire des services aux familles en ciblant les milieux ruraux qui sont généralement privés d'un accès direct à ces services. 		X		

STRATÉGIE

Soutenir l'adoption de mesures de conciliation famille – travail – études.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Dresser un portrait par MRC des initiatives de mesures de conciliation famille – travail – études, en collaboration avec les Chambres de commerce, les CLD et les organismes institutionnels, et en faire la promotion. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les avantages, pour une entreprise, d'adopter des mesures de conciliation famille – travail – études. 			X	

STRATÉGIE

Favoriser l'extension du réseau de services de garde en milieu de travail dans les lieux de formation.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Appuyer la conception d'un outil de sensibilisation destiné aux entreprises et aux lieux de formation.			X	
• Effectuer des représentations politiques auprès des ministères concernés afin de permettre l'implantation de services de garde pour la petite enfance dans les lieux de formation.	X			

STRATÉGIE

Soutenir le développement de services de garde à horaire atypique.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Appuyer les partenaires dans la mise en place de moyens visant à favoriser l'offre de services de garde à horaire atypique.				X

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers une relève qui bénéficie des conditions lui permettant de prendre sa place.

STRATÉGIE

Maintenir le soutien aux initiatives jeunesse tant au niveau local que régional.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Soutenir le plan d'action du Forum Jeunesse Montérégie Est (FJME), notamment les actions jeunesse structurantes.		X		

STRATÉGIE

Inciter les jeunes à s'impliquer davantage au niveau local et régional.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Soutenir les projets favorisant le développement de leadership et le sentiment d'appartenance des jeunes.	X			
• Valoriser et soutenir toute initiative visant à favoriser l'implication citoyenne des jeunes.	X			
• Sensibiliser les partenaires de la région à l'importance de modifier la composition de l'ensemble des comités de manière à inclure de façon implicite la participation des jeunes.	X			

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers une meilleure intégration des personnes handicapées à la communauté.

STRATÉGIE

Soutenir les initiatives locales et régionales visant à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les travaux de la Table de concertation régionale d'intégration des personnes handicapées (TCRIPH) au marché du travail. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Participer aux travaux du Comité sur l'intégration des enfants handicapés en service de garde de la Montérégie (CIEHSGM). 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la promotion des initiatives municipales et corporatives destinées aux personnes handicapées. 			X	

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers une meilleure intégration des personnes âgées dans le développement local et régional.

STRATÉGIE

Reconnaître les aspirations des personnes âgées et valoriser les initiatives leur permettant d'occuper une place plus importante dans leur milieu.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour l'inventaire des initiatives impliquant les aînés, ainsi que les projets financés en Montérégie Est, en collaboration avec la Table régionale des aînés de la Montérégie (TRAM), en vue d'en faire la promotion et la diffusion. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'émergence de projets-pilotes d'action communautaire visant à soutenir l'engagement et l'implication des aînés sur le territoire de la Montérégie Est, en collaboration avec la Table régionale des aînés de la Montérégie (TRAM). 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser de façon particulière les initiatives intergénérationnelles permettant la transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, notamment par des programmes de jumelage et de mentorat. 			X	

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers un renforcement de l'exercice de la citoyenneté.

STRATÉGIE

Soutenir le développement des communautés en renforçant les conditions d'exercice de la citoyenneté et d'appartenance à la communauté locale et régionale.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la participation de la société civile dans la mise en place des différentes composantes de la CRÉ Montérégie Est. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion d'exemples concluants en matière d'implication citoyenne mis en place par les partenaires, notamment les organismes communautaires. 	X			

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers la reconnaissance de ses organismes d'action communautaire autonomes.

STRATÉGIE

Reconnaître la spécificité et les pratiques des organismes d'action communautaire autonomes à titre de contribution majeure au développement harmonieux des communautés.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la concertation des organismes communautaires afin de favoriser leur implication dans un plan d'action régional en matière de développement social. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Offrir des tribunes permettant de faire connaître et de valoriser les pratiques et les initiatives des organismes communautaires autonomes. 	X			

» Orientation

Une région soucieuse de la qualité de son mode de vie et orientée vers l'intégration des immigrants à la communauté.

STRATÉGIE

Promouvoir la venue et l'accueil d'un plus grand nombre d'immigrants sur notre territoire :

- promotion
- intégration
- reconnaissance des acquis

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Favoriser la venue de la population immigrante en Montérégie Est, notamment dans les trois pôles d'attraction que sont Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe et Granby (entente spécifique en immigration).		X		
• Mettre en place des mesures d'intégration sociale pour les familles qui accompagnent les travailleurs immigrants, et plus particulièrement pour leurs conjointes (entente spécifique en immigration).		X		
• Inciter les MRC, en collaboration avec les municipalités et les organismes de leur milieu, à se doter de stratégies d'action spécifiques pour l'intégration des personnes immigrantes et de leur famille, notamment dans le cadre de référence de la politique régionale.			X	
• Encourager les relations et les échanges interculturels.	X			

STRATÉGIE

Favoriser la reconnaissance et le respect des acquis académiques et professionnels des immigrants.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Appuyer le processus qui conduit à la reconnaissance des acquis et des compétences professionnelles de la population immigrante en tenant compte des besoins de main-d'œuvre du territoire et en collaboration avec les partenaires du milieu (entente spécifique en immigration).		X		

» Axe d'intervention 3

La dimension économique: le niveau de vie

Le milieu économique de la région présente plusieurs particularités notables et significatives. En effet, la croissance démographique de la région subit un ralentissement et cela constitue une tendance lourde, tout comme pour le reste du Québec. Par ailleurs, l'espérance de vie de plus en plus élevée, conjuguée à la faiblesse du taux de natalité, contribue au vieillissement de la population.

On peut anticiper une tendance à la baisse du taux d'activité économique au moment où les employeurs augmentent l'offre et où le bassin de candidats employables est en réduction sensible. Il y a moins de chômeurs aptes à l'emploi, alors que les compétences exigées sont à la hausse. Le marché de l'emploi subira de fortes pressions, d'où un grand risque de pénurie de travailleurs, qu'il faudra combler en accueillant plus de femmes, d'immigrants et de raccrocheurs.

En termes d'emplois, le secteur tertiaire est fortement majoritaire et en croissance, suivi par le secondaire et le primaire. Ce dernier secteur est fortement occupé par la production agroalimentaire, dont la région abrite la capitale. De plus, le territoire de la CRÉ Montérégie Est présente une proportion plus marquée de personnes en emploi dans les secteurs primaire et secondaire que dans l'ensemble du Québec. La transformation des aliments y est d'ailleurs très fortement représentée.

La population active de la région possède un niveau de scolarité plus bas que la moyenne du Québec. Cela va de pair avec une plus faible fréquentation scolaire, où une trop grande proportion de jeunes, principalement les garçons, n'atteint pas la diplomation à l'intérieur des délais normaux.



Depuis les dix dernières années, on note une amélioration générale des conditions du marché du travail, accompagnée d'une plus forte hausse de l'emploi chez les femmes, notamment dans le secteur tertiaire. Toutefois, le taux de chômage affecte les femmes légèrement plus que les hommes, contrairement à l'ensemble du Québec. Ce qui distingue surtout les femmes des hommes, c'est leur plus faible participation au marché du travail et un nombre inférieur d'heures travaillées hebdomadairement. Cela crée une inégalité au niveau des revenus d'emploi et, au cours d'une vie active, une disparité quant au nombre d'années passées au travail. Cette situation contribue à accroître les inégalités de revenus au moment de la retraite avec des conditions de travail similaires.

On note également que la mobilité interrégionale des travailleurs se fait dans les deux sens, bien que l'exode vers l'île de Montréal présente une tendance beaucoup plus forte.

Pour sa part, le secteur du tourisme est un secteur de développement prometteur: le tourisme d'excursion représente actuellement près de 700 000 voyages-personnes, à 80 % générés par le marché québécois, alors que la région dispose d'atouts qui, s'ils étaient consolidés autour de produits attractifs géographiquement concentrés, pourraient attirer un tourisme de destination intéressant pour la région. La concertation des actrices et des acteurs locaux et régionaux est essentielle à ce développement, d'autant plus que le territoire de la Montérégie Est est partagé en deux régions touristiques distinctes.

Les entreprises exportatrices de la région se retrouvent principalement dans les secteurs de la transformation des métaux, du papier, de la haute technologie et du bioalimentaire. Par ailleurs, la mondialisation des échanges ouvre de nouveaux marchés, mais accroît en même temps la compétition. En effet, les défis de l'innovation technologique et de l'exportation doivent être relevés par toutes les entreprises. Ceux relatifs à la main-d'oeuvre sont tout aussi importants, notamment la concurrence asiatique qui coûte cher en termes d'emplois. La région se doit donc d'être attentive à ces problématiques.

La Montérégie Est compte sur son territoire plusieurs créneaux d'excellence, tels que reconnus par le programme d'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD). Ces créneaux d'excellence sont ceux de l'agroalimentaire, de la transformation des métaux ferreux, du matériel de transport et de la microélectronique et, dans une moindre mesure pour la Montérégie Est, de l'aéronautique et du cinéma. La région abrite également deux technopoles, soit Varennes (énergie, chimie, matériaux et nanotechnologie) et Saint-Hyacinthe (agroalimentaire). De plus, le plan d'action de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a identifié trois grappes industrielles dans la région de Varennes et de Contrecoeur, soit celle de la pétrochimie et des produits chimiques, celle des produits métalliques et celle des nanotechnologies.

Pour sa part, le secteur du matériel de défense et de sécurité connaît actuellement une effervescence dans la MRC du Haut-Richelieu, ce qui devrait avoir des retombées positives sur l'ensemble du territoire.

La promotion du développement régional passe par les initiatives de prospection sur les marchés internationaux. Les organisations assujetties à ces fonctions, telles que Montréal International (MI), Investissement Québec (IQ) et la Société générale de financement (SGF), doivent tenir compte des secteurs d'activités émergents et des champs d'expertise reconnus en Montérégie Est.

L'économie sociale a pris une place importante, en qualité de moteur de l'entrepreneuriat collectif, dans la politique québécoise de soutien au développement local et régional. La région peut donc compter, pour son développement, sur ce secteur en progression.

L'efficacité du système de transport, aussi bien celui des marchandises que des personnes, est essentielle à la performance de l'économie. Les milieux ruraux sont peu et mal desservis en termes de transport collectif. Cette question constitue une difficulté importante quant à la mobilité de la main-d'oeuvre. Une recherche concertée et l'identification de sources de financement équilibrées devront devenir une préoccupation majeure à court terme.

Le développement économique doit se faire dans le respect des ressources, de l'environnement et des principes du développement durable. La gestion intégrée des ressources doit passer par la recherche d'équilibre et de consensus entre les gestionnaires et les exploitants.

NIVEAU
DE VIE

» Orientation

Une région soucieuse de son niveau de vie et tournée vers le dynamisme du secteur manufacturier.

STRATÉGIE

Soutenir le développement du secteur manufacturier.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Rendre disponible un portrait exhaustif de la situation des entreprises du secteur manufacturier afin de situer les besoins en matière de main-d'œuvre, d'innovation et de compétitivité. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Colliger les plans d'action stratégiques des organismes de développement économique du territoire afin de dégager les principaux enjeux communs et de définir les cibles ou priorités d'action. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Inciter et soutenir régionalement les initiatives favorisant le maillage, les échanges et la diversification des entreprises afin de générer des opportunités d'affaires. 		X		

STRATÉGIE

Soutenir l'entrepreneuriat et la relève entrepreneuriale.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les initiatives existantes visant à faciliter l'accès, la diffusion et la promotion des programmes de soutien aux entreprises, ainsi que le développement de projets répondant à cette stratégie. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les initiatives proposées en matière de mentorat d'affaires et de réseautage. 			X	

STRATÉGIE

Soutenir les différents pôles d'excellence en Montérégie Est.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Participer à la mise en œuvre des plans d'action élaborés dans le cadre du projet ACCORD. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir en priorité les <i>clusters</i> les plus dynamiques, évaluer et soutenir des projets de pôles en développement et doter la région d'un plan d'action par filière stratégique. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Développer une image de marque territoriale. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'organisation d'un événement d'envergure à caractère international en concertation avec les partenaires du milieu. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Supporter des événements à l'étranger pour donner une vitrine internationale aux différents pôles, afin de permettre aux entreprises de créer des alliances stratégiques et des coentreprises et dans le but de conclure des transferts technologiques. 			X	

STRATÉGIE

Favoriser la mise en place de fonds d'investissement régionaux.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et appuyer le Fonds d'investissement et de développement économique pour les entrepreneures (Fonds IDÉE). 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir, auprès des intervenants en développement économique, l'existence des FIERs et leurs modalités. 		X		

» Orientation

Une région soucieuse de son niveau de vie et tournée vers le dynamisme du secteur agroalimentaire.

STRATÉGIE

Soutenir la croissance du secteur agroalimentaire (de la production à la distribution, incluant la transformation).

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Convenir d'une entente spécifique visant à mettre en œuvre le plan stratégique de développement de la CRÉ Monrégie Est, avec le soutien du Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie Est (CDBME). 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le partenariat entre les organismes du territoire (CDBME, CLD, MAPAQ, ITA, Cintech, Cégep et autres) afin de maximiser l'effet de levier de l'utilisation des forces et des ressources en place dans le secteur. 		X		

» Orientation

Une région soucieuse de son niveau de vie et tournée vers l'avenir par sa capacité d'innover au plan des technologies et de la gestion.

STRATÉGIE

Promouvoir et soutenir activement la Recherche et le Développement (R & D) des technologies, en s'appuyant sur le savoir découlant des recherches et des bilans technologiques.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la diffusion de l'information (mini-conférences, portail, etc.) afin de sensibiliser les intervenants sur les services offerts visant à faciliter l'accès aux crédits d'impôts dédiés à la Recherche et Développement (R & D). Promouvoir et faciliter l'accès aux centres de recherche, aux institutions d'enseignement, aux centres de transferts et aux organismes de services oeuvrant en R & D. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mise en place de liens de transmission des savoirs et des technologies de pointe entre les institutions universitaires, les écoles de métiers, les centres de recherche et le milieu industriel et manufacturier, afin de former la main-d'œuvre et de faciliter le transfert technologique tant au niveau technique que scientifique. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> Tenir à jour un inventaire des initiatives existantes en lien avec les préoccupations sociales, notamment en matière de santé et d'environnement. 	X			

STRATÉGIE

Soutenir les initiatives innovatrices qui favorisent le développement de nouvelles pratiques d'affaires qui intègrent les principes du développement durable.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des programmes d'innovation des meilleures pratiques d'affaires, le tout dans un objectif de développement durable, tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Enviro-clubs - Programme de valeur ajoutée (PVA) environnemental - ISO 14001 - Programme d'écocoefficacité énergétique - ACV (Analyse cycle de vie) 			X	

>> Orientation

Une région soucieuse de son niveau de vie et tournée vers l'avenir par sa capacité d'exporter.

STRATÉGIE

Soutenir activement les initiatives favorisant le développement et la diversification des marchés d'exportation.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la mise en oeuvre du plan d'action du Service d'exportation Montréal Est (SEME) par le biais de la signature d'une entente spécifique. 		X		
<ul style="list-style-type: none"> • Participer au développement d'ententes bilatérales. (Ex : corridor Montréal / Boston / New-York.) 	X			

» Orientation

Une région soucieuse de son niveau de vie et tournée vers l'avenir par sa volonté d'améliorer son système de transport.

STRATÉGIE

Optimiser le transport des marchandises en consolidant le réseau de transport actuel (routier, ferroviaire, maritime et aérien).

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Participer aux travaux du Comité interrégional de transport des marchandises (CITM) qui a pour mission de réaliser un plan d'action stratégique pour le transport des marchandises. 	X			
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement du réseau ferroviaire et le parachèvement des autoroutes 30 et 35. 	X			

STRATÉGIE

Favoriser, pour tout type de clientèle, l'accessibilité au transport collectif dans les milieux ruraux et industriels.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
<ul style="list-style-type: none"> Établir une stratégie de collaboration afin d'optimiser les ressources existantes dans une vision de développement durable. 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Actualiser le plan d'action de l'ancien Comité régional de concertation sur le transport des personnes et des marchandises (CRCTPM) en fonction du territoire de la Montérégie Est. 			X	



>> Orientation

Une région soucieuse de son niveau de vie et tournée vers l'avenir par sa volonté de développer le tourisme.

STRATÉGIE

Mettre en œuvre une stratégie concertée en matière de développement qui favorise le tourisme de passage, de destination et d'affaires, ainsi que le tourisme culturel.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• S'assurer que les plans stratégiques des ATR et des Offices de tourisme rejoignent les orientations et la vision de la CRÉ Montérégie Est.		X		
• Soutenir le développement du corridor patrimonial et les Fêtes du 400 ^e de 2009.	X			
• Réaliser un plan stratégique de développement de l'industrie touristique.			X	
• Doter la région d'un plan de développement du tourisme culturel avec les partenaires du milieu, dont le Conseil montérégien de la Culture et des Communications (CMCC), le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et Tourisme Montérégie, en identifiant les particularités culturelles de la Montérégie Est.			X	

STRATÉGIE

Favoriser l'émergence du tourisme quatre saisons (offre et accueil).

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Favoriser la mise en place d'un Fonds de développement de l'offre touristique (FDOT).			X	

>> Orientation

Une région soucieuse de son niveau de vie et tournée vers l'avenir par sa volonté d'assurer le développement de l'économie sociale.

STRATÉGIE

Favoriser la consolidation et le développement des entreprises d'économie sociale et obtenir une reconnaissance financière concrète des paliers de gouvernement.

Moyens d'action	PRIORISATION			
	En continu 2006/11	Court terme 2006/08	Moyen terme 2008/10	Long terme 2010/11
• Appuyer le projet de pôle régional en économie sociale.		X		
• Réaliser une étude exhaustive sur l'importance de l'économie sociale dans l'économie.			X	

» La CRÉ Montérégie Est, ses voisines et ses partenaires

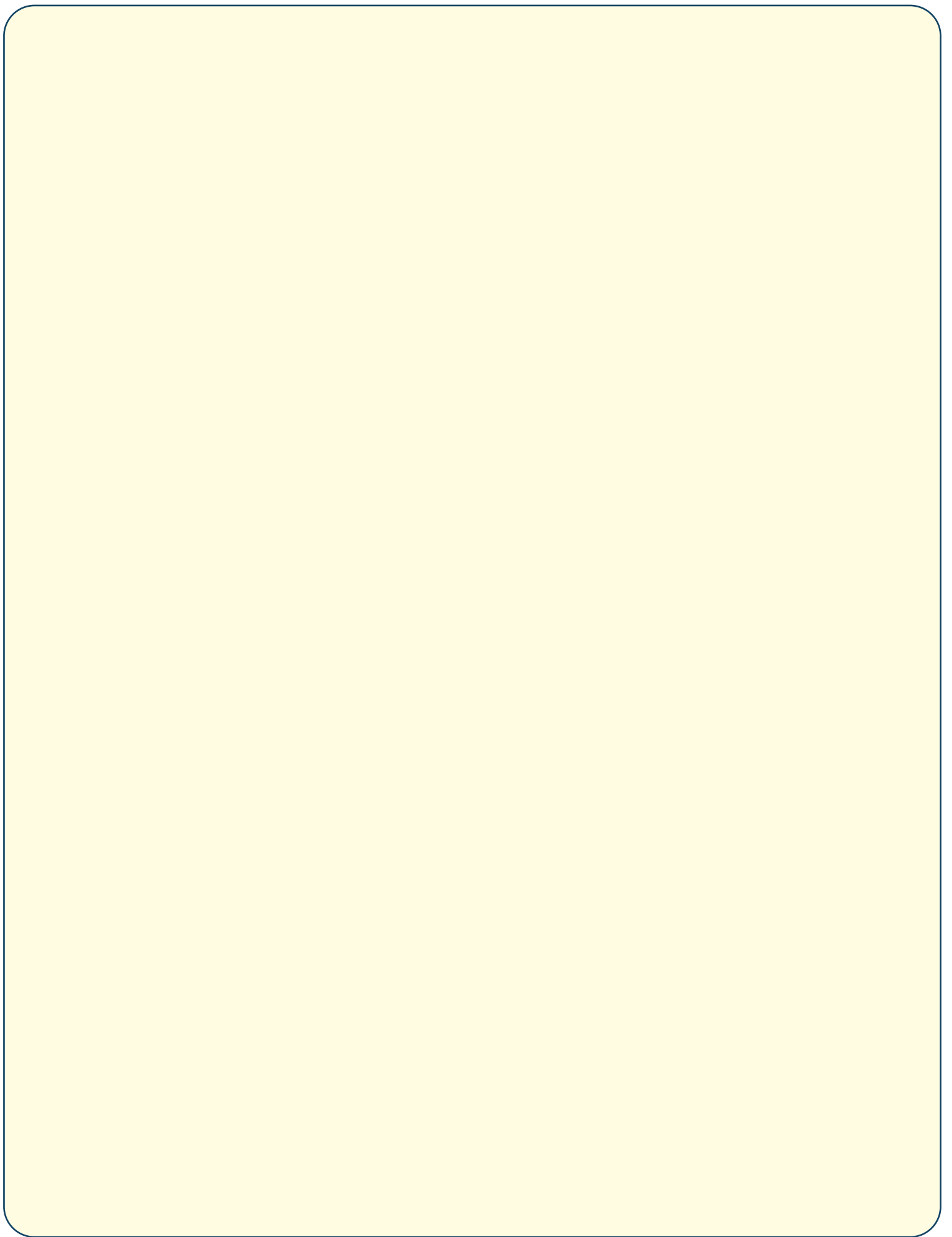
Dans le cadre de ses responsabilités et dans le respect des réalités qui sont les siennes, la CRÉ Montérégie Est entend, pour chacun de ses axes de développement, coexister en harmonie avec les régions voisines et les différents partenaires gouvernementaux. Elle compte donc développer des relations d'action concertée et de solidarité mutuelle avec tous les intervenants impliqués. Ainsi, des partenariats pourraient être conclus avec d'autres CRÉ ou organisations gouvernementales.

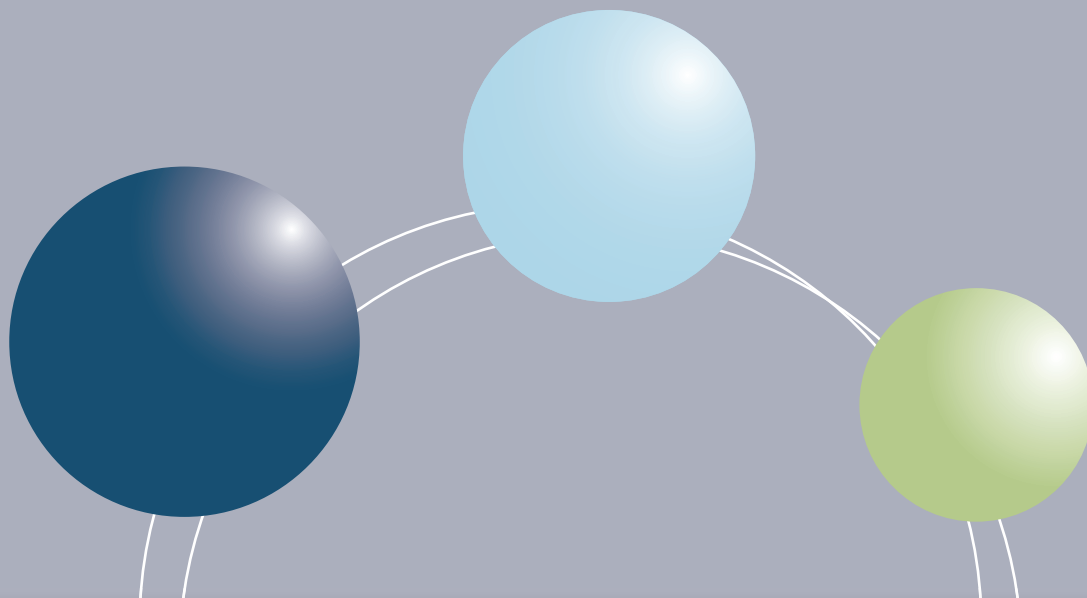
La superposition de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur une importante partie de son territoire constitue aussi une réalité incontournable pour la région. La Montérégie Est devra donc tenir compte de cet état de fait tout en fondant son plan quinquennal de développement sur sa propre identité. Les actions qui en découleront devront, par conséquent, être modulées en fonction de cette réalité. Ainsi, certaines actions pourraient être spécifiques au territoire assujéti à la CMM, alors que d'autres pourraient s'appliquer différemment, voire ne pas s'appliquer, sur ce même territoire. Dans ce cadre, un travail d'harmonisation devra être entrepris entre la CMM et les sept CRÉ du grand Montréal, dont une partie ou la totalité du territoire est englobée par la CMM. Ce travail d'harmonisation ne se veut toutefois pas un endossement aux réflexions et aux actions de la CMM, mais plutôt un effort de concertation visant à assurer une certaine cohésion des actions entreprises de part et d'autre. En fait, la CRÉ Montérégie Est se doit d'avoir une écoute attentive aux besoins et aux différentes problématiques évoquées par les MRC de son territoire qui ont à travailler avec la CMM.

Aussi, il est bon de préciser que le plan quinquennal de la CRÉ Montérégie Est ne pourrait se substituer aux schémas d'aménagements adoptés par les MRC. Sa mise en application devra donc favoriser le développement de projets qui seront conformes aux outils de gestion des municipalités, tels les règlements d'urbanisme ou les schémas d'aménagement en vigueur.



» **annexes**





Synthèse du profil
socio-économique de
la Montérégie Est et des
municipalités régionales de
comté (MRC) qui la composent

» Avant-propos

Cette synthèse du portrait socio-économique de la Montérégie Est et des municipalités régionales de comté (MRC) qui la composent présente, sur une base comparative, les neuf MRC du territoire. Ce document s'inscrit à l'intérieur du plan quinquennal de développement de la CRÉ Montérégie Est et fait la démonstration d'indicateurs qui respectent les champs d'intervention de l'organisme.

Regroupés sous des thèmes généraux, ces derniers mettront en lumière les diverses facettes du territoire et enrichiront, par le fait même, la compréhension des lecteurs.

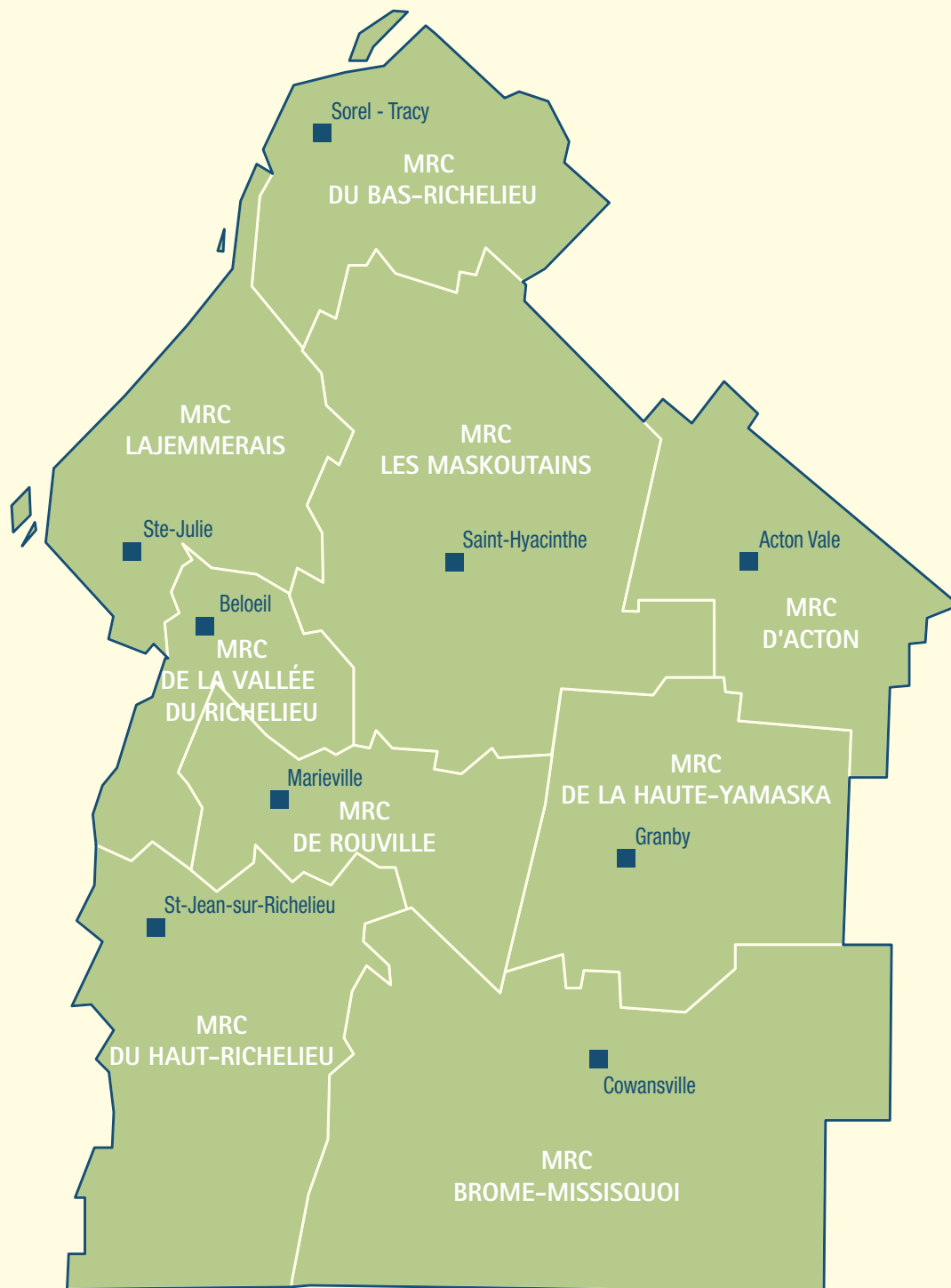
Bref, cette synthèse permet d'une part de poser un regard rapide sur la situation et l'évolution des municipalités et, d'autre part, de faire la démonstration des forces et des limites de chacun, ce qui aidera à mieux cibler les interventions afin d'accroître la dynamique socio-économique régionale.

» Les pôles d'excellence

Avec la mondialisation, certains territoires locaux se sont dotés de pôles d'excellence qui sont appelés à prendre une certaine importance. En effet, c'est en alliant recherche, haute technologie et formation supérieure que la région pourra créer les emplois de demain. Ainsi, avec l'implication des acteurs économiques, universitaires et autres organisations en matière de développement, il a été possible de créer des synergies nouvelles et des coopérations qui ont débouché sur les pôles d'excellence suivants :

Villes	Pôles d'excellence
Contrecoeur	<ul style="list-style-type: none">• Pôle métallurgique et environnemental
Granby-Bromont	<ul style="list-style-type: none">• Pôle en micro-électronique
Saint-Hyacinthe	<ul style="list-style-type: none">• Technopole agroalimentaire• Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale
Saint-Jean-sur-Richelieu	<ul style="list-style-type: none">• Pôle technologique en transport• Pôle technologique en matériel de défense et de sécurité
Sorel-Tracy	<ul style="list-style-type: none">• Pôle en développement durable
Varenes	<ul style="list-style-type: none">• Pôle chimique• Technopole scientifique en énergie, chimie, matériaux et en nanotechnologie

» Le territoire de la Montérégie Est



■ Pôle populationnel par MRC

>> Composition municipale des MRC

MRC d'Acton

Acton Vale, Béthanie, Roxton Canton, Roxton Falls, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Théodore-d'Acton, Sainte-Christine, Upton.

MRC du Bas-Richelieu

Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Sorel-Tracy, Yamaska.

MRC de Brome-Missisquoi

Abercorn, Bedford, Bolton-Ouest, Brigham, Brome, Cowansville, Canton de Bedford, Dunham, East Farnham, Farnham, Frelighsburg, Lac Brome, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, Sainte-Sabine, Stanbridge East, Stanbridge Station, Sutton.

MRC du Haut-Richelieu

Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville, Venise-en-Québec.

MRC de La Haute-Yamaska

Bromont, Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse, Saint-Joachim-de-Shefford, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford, Warden, Waterloo.

MRC de Lajemmerais

Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes, Verchères

MRC Les Maskoutains

La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Hyacinthe, Saint-Liboire, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine.

MRC de Rouville

Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Paul-d'Abbotsford, Sainte-Angèle-de-Monnoir.

MRC de La Vallée-du Richelieu

Beloil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathieu-de-Beloil, Saint-Marc-sur-Richelieu.

» MRC d'Acton

Superficie (2003) : 579 km²

Densité de la population (2006) : 26,7 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 15 450 habitants
8 008 hommes
7 442 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	2 721	17,6 %
15-24 ans	2 005	13,0 %
25-44 ans	4 041	26,1 %
45-64 ans	4 555	29,5 %
65 ans et plus	2 128	13,8 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 2,9 %
Solde migratoire interrégional 36 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 7 790
Taux d'activité : 65,4 %
Taux d'emploi : 60,0 %
Taux de chômage (2004) : 8,2 %
Taux de chômage (2006) : 8,2 %

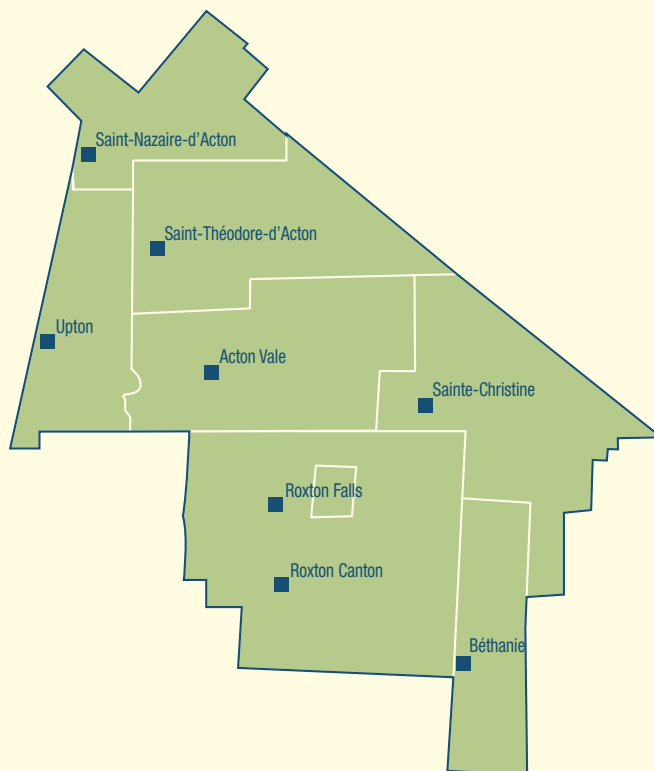
ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 11 915

- Moins d'un certificat d'études secondaires : 48,6 %
- Certificat d'études secondaires : 20,0 %
- Formation post-secondaire partielle : 5,4 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 10,8 %
- Certificat ou diplôme collégial : 10,1 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 5,1 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	1 295	5 735
Primaire	417	1 075
Construction	109	170
Fabrication	91	2 085
Services	678	2 405



REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles : 9,6 %
Revenu personnel par habitant (2006) : 24 617 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 86 622 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) : 842 086 K \$

Population 15 ans et plus en emploi : 7 795

- Ventes et services : 13,7 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 16,4 %
- Métiers, transport et machinerie : 20,2 %
- Transformation, fabrication et services publics : 21,9 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 3,4 %
- Autres : 24,4 %

Principaux secteurs d'activité :
Alimentation, caoutchouc et plastique,
imprimerie, métal, textile, usinage.

Nombre de parcs ou zones industrielles : 3
Nombre de producteurs agricoles : 467

» MRC du Bas-Richelieu

Superficie (2003) : 594 km²

Densité de la population (2006) : 86,0 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 51 114 habitants
25 341 hommes
25 773 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	6 750	13,2 %
15-24 ans	5 695	11,1 %
25-44 ans	12 193	23,9 %
45-64 ans	17 632	34,5 %
65 ans et plus	8 844	17,3 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) -12,2 %

Solde migratoire interrégional 67 habitants



MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus :	23 705
Taux d'activité :	56,5 %
Taux d'emploi :	51,2 %
Taux de chômage (2004) :	11,1 %
Taux de chômage (2006) :	11,0 %

REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles :	9,5 %
Revenu personnel par habitant (2006) :	27 624 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) :	82 336 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) :	2 392 700 K \$

ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus :	41 940
- Moins d'un certificat d'études secondaires :	35,5 %
- Certificat d'études secondaires :	20,1 %
- Formation post-secondaire partielle :	7,7 %
- Certificat ou diplôme-école de métier :	13,7 %
- Certificat ou diplôme collégial :	14,3 %
- Certificat ou diplôme universitaire :	8,7 %

Population 15 ans et plus en emploi :	23 705
- Ventes et services :	23,1 %
- Affaires, finance, administration et gestion :	20,1 %
- Métiers, transport et machinerie :	20,2 %
- Transformation, fabrication et services publics :	11,5 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique :	4,9 %
- Autres :	20,2 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	2 720	17 625
Primaire	234	800
Construction	246	475
Fabrication	146	4 650
Services	2 094	11 700

Principaux secteurs d'activité :

Aéronautique, aérospatial, environnement, traitement de l'acier et du fer, traitement thermique, mazout lourd.

Nombre de parcs ou zones industrielles : 3

Nombre de producteurs agricoles : 332

» MRC de Brome-Missisquoi

Superficie (2003) : 1 537 km²

Densité de la population (2004) : 30,9 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 47 537 habitants
23 921 hommes
23 616 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	7 473	15,7 %
15-24 ans	5 673	11,9 %
25-44 ans	11 362	24,0 %
45-64 ans	15 034	31,6 %
65 ans et plus	7 995	16,8 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 5,7 %
Solde migratoire interrégional 117 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 23 095
Taux d'activité : 63,1 %
Taux d'emploi : 59,1 %
Taux de chômage (2004) : 6,9 %
Taux de chômage (2006) : 6,7 %

ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 36 575
- Moins d'un certificat d'études secondaires : 37,3 %
- Certificat d'études secondaires : 20,2 %
- Formation post-secondaire partielle : 8,5 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 10,1 %
- Certificat ou diplôme collégial : 11,8 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 12,1 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	3 743	19 400
Primaire	607	1 935
Construction	364	505
Fabrication	225	5 730
Services	2 547	11 230

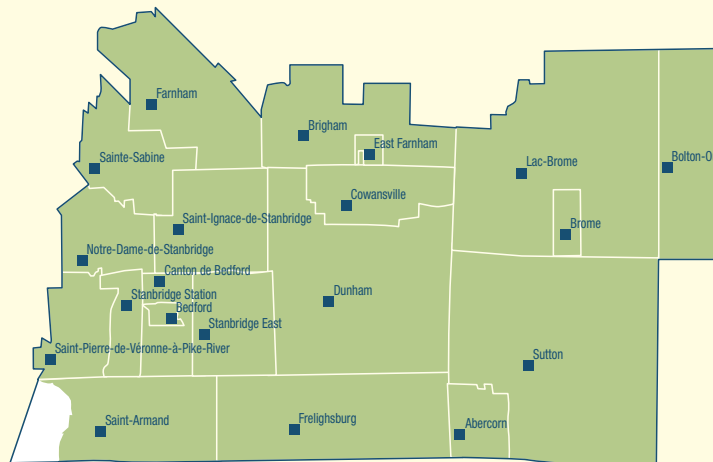
REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles : 9,2 %
Revenu personnel par habitant (2006) : 29 131 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 125 811 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) : 3 450 517 K \$

Population 15 ans et plus en emploi : 23 090
- Ventes et services : 19,9 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 20,4 %
- Métiers, transport et machinerie : 16,3 %
- Transformation, fabrication et services publics : 15,8 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 7,1 %
- Autres : 20,5 %

Principaux secteurs d'activité :
Alimentation, atelier mécanique, bois ouvré, imprimerie, récupération et recyclage, textile, vêtement.

Nombre de parcs ou zones industrielles : 6
Nombre de producteurs agricoles : 734



» MRC du Haut-Richelieu

Superficie (2003) : 936 km²

Densité de la population (2006) : 117,7 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 110 119 habitants
55 223 hommes
54 896 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	18 994	17,3 %
15-24 ans	14 572	13,2 %
25-44 ans	31 192	28,3 %
45-64 ans	31 009	28,2 %
65 ans et plus	14 352	13,1 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 10,2 %
Solde migratoire interrégional 679 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 52 615
Taux d'activité : 65,7 %
Taux d'emploi : 61,3 %
Taux de chômage (2004) : 7,3 %
Taux de chômage (2006) : 6,9 %

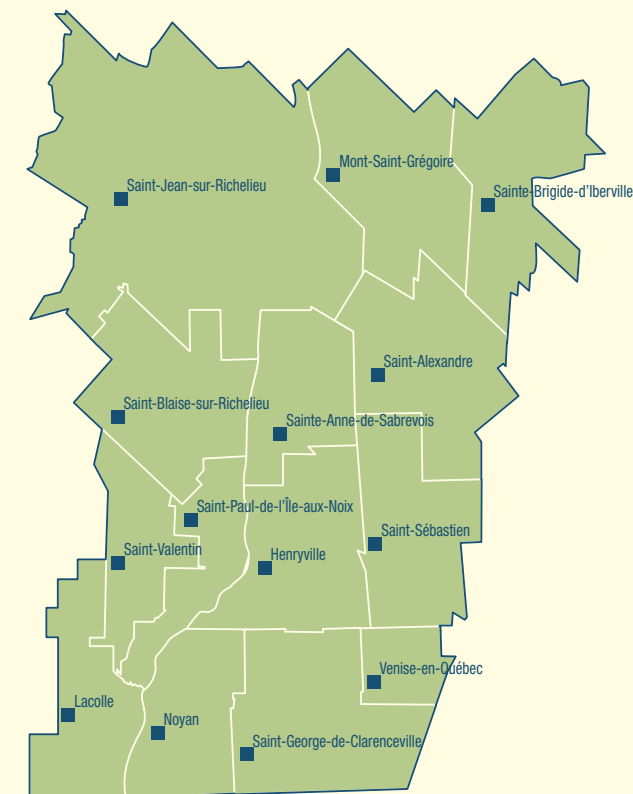
ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 80 035

- Moins d'un certificat d'études secondaires : 35,6 %
- Certificat d'études secondaires : 18,8 %
- Formation post-secondaire partielle : 8,5 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 11,7 %
- Certificat ou diplôme collégial : 13,8 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 11,6 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	6 384	36 600
Primaire	635	1 560
Construction	747	1 000
Fabrication	387	8 225
Services	4 615	25 815



REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles : 7,9 %
Revenu personnel par habitant (2006) : 29 611 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 175 804 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) : 6 172 455 K \$

Population 15 ans et plus en emploi : 52 620

- Ventes et services : 23,6 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 24,2 %
- Métiers, transport et machinerie : 17,7 %
- Transformation, fabrication et services publics : 10,7 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 6,6 %
- Autres : 17,2 %

Principaux secteurs d'activité :
Aérospatial, alimentation, produits électriques-électroniques, imprimerie, produits chimiques, produits en béton, produits en bois, produits métalliques, recyclage, textile, matériel militaire et de transport.
Nombre de parcs ou zones industrielles : 6
Nombre de producteurs agricoles : 713

» MRC de La Haute-Yamaska

Superficie (2003) : 750 km²

Densité de la population (2006) : 116,1 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 87 050 habitants
43 150 hommes
43 900 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	14 752	16,9 %
15-24 ans	11 166	12,8 %
25-44 ans	24 001	27,6 %
45-64 ans	25 352	29,2 %
65 ans et plus	11 779	13,5 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 15,3 %
Solde migratoire interrégional 892 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 42 820
Taux d'activité : 68,2 %
Taux d'emploi : 63,4 %
Taux de chômage (2004) : 7,5 %
Taux de chômage (2006) : 7,0 %

ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 62 785

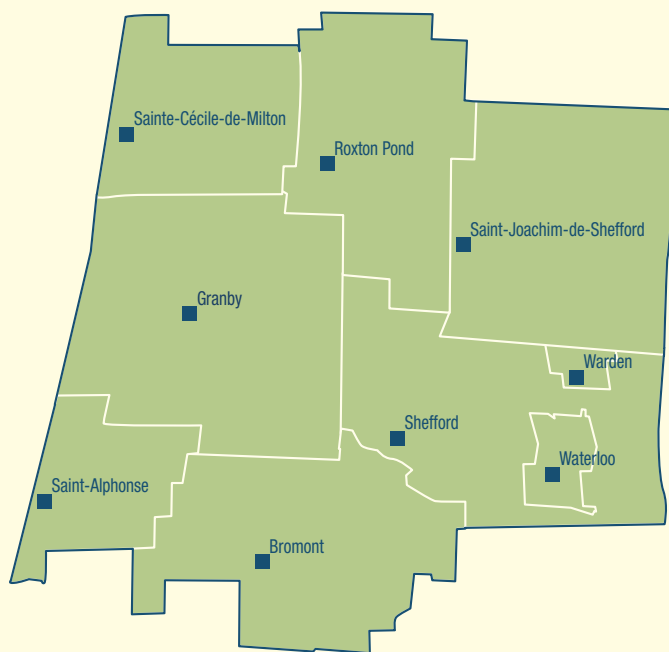
- Moins d'un certificat d'études secondaires : 35,9 %
- Certificat d'études secondaires : 20,2 %
- Formation post-secondaire partielle : 8,7 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 10,6 %
- Certificat ou diplôme collégial : 13,3 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 11,3 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	5 455	37 380
Primaire	450	970
Construction	590	945
Fabrication	434	13 670
Services	3 981	21 795

REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles : 8,0 %
Revenu personnel par habitant (2006) : 30 476 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 122 978 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) : 4 750 976 K \$



Population 15 ans et plus en emploi : 42 820

- Ventes et services : 21,2 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 21,6 %
- Métiers, transport et machinerie : 15,9 %
- Transformation, fabrication et services publics : 19,0 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 5,7 %
- Autres : 16,6 %

Principaux secteurs d'activité :
Aéronautique, alimentation, produits électriques, imprimerie, plastique, produits chimiques, textile, transformation de métal.
Nombre de parcs ou zones industrielles : 6
Nombre de producteurs agricoles : 479

» MRC de Lajemmerais

Superficie (2003) : 347 km²

Densité de la population (2006) : 200,7 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 69 736 habitants
35 121 hommes
34 615 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	14 774	21,2 %
15-24 ans	8 768	12,6 %
25-44 ans	22 196	31,8 %
45-64 ans	18 723	26,8 %
65 ans et plus	5 275	7,6 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 19,0 %
Solde migratoire interrégional 43 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 57 160
Taux d'activité : 73,3 %
Taux d'emploi : 70,4 %
Taux de chômage (2004) : 2,3 %
Taux de chômage (2006) : 2,3 %

ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 77 960

- Moins d'un certificat d'études secondaires : 21,7 %
- Certificat d'études secondaires : 17,3 %
- Formation post-secondaire partielle : 8,6 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 10,8 %
- Certificat ou diplôme collégial : 19,0 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 22,6 %

REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles : 3,9 %
Revenu personnel par habitant : 36 102 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 146 102 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) : 4 392 205 K \$

Population 15 ans et plus en emploi : 57 160

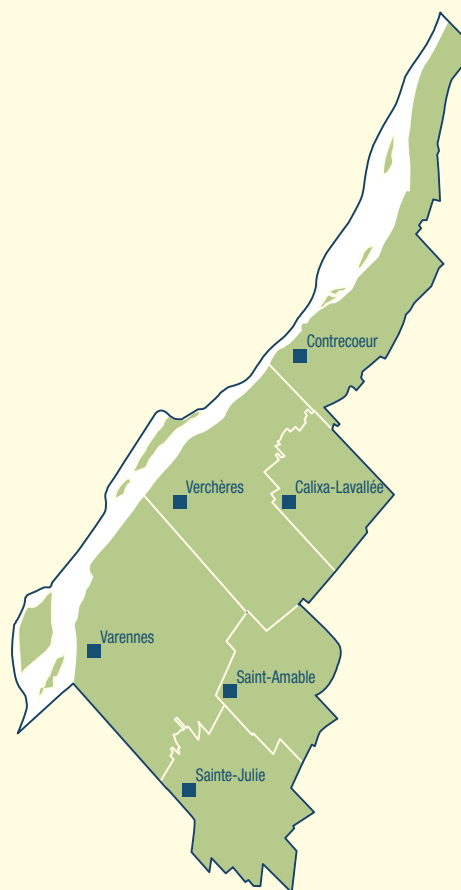
- Ventes et services : 20,0 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 32,8 %
- Métiers, transport et machinerie : 13,3 %
- Transformation, fabrication et services publics : 6,2 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 7,6 %
- Autres : 20,1 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	4 026	44 415
Primaire	170	560
Construction	574	1 935
Fabrication	246	13 140
Services	3 036	28 780

Principaux secteurs d'activité :

Agroalimentaire, énergie, environnement, électrique-électroniques, imprimerie, matériel de transport, meubles, pétrochimie, pharmaceutique, produits du bâtiment, recyclage, transformation des métaux, télécommunications
Nombre de parcs ou zones industrielles : 11
Nombre de producteurs agricoles : 189



» MRC Les Maskoutains

Superficie (2003) : 1 303 km²

Densité de la population (2006) : 62,9 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 81 938 habitants
 40 455 hommes
 41 483 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	13 306	16,2 %
15-24 ans	10 868	13,2 %
25-44 ans	22 165	27,1 %
45-64 ans	23 518	28,7 %
65 ans et plus	12 081	14,8 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 3,8 %
 Solde migratoire interrégional 164 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 42 320
 Taux d'activité : 67,4 %
 Taux d'emploi : 63,2 %
 Taux de chômage (2004) : 7,2 %
 Taux de chômage (2006) : 7,3 %

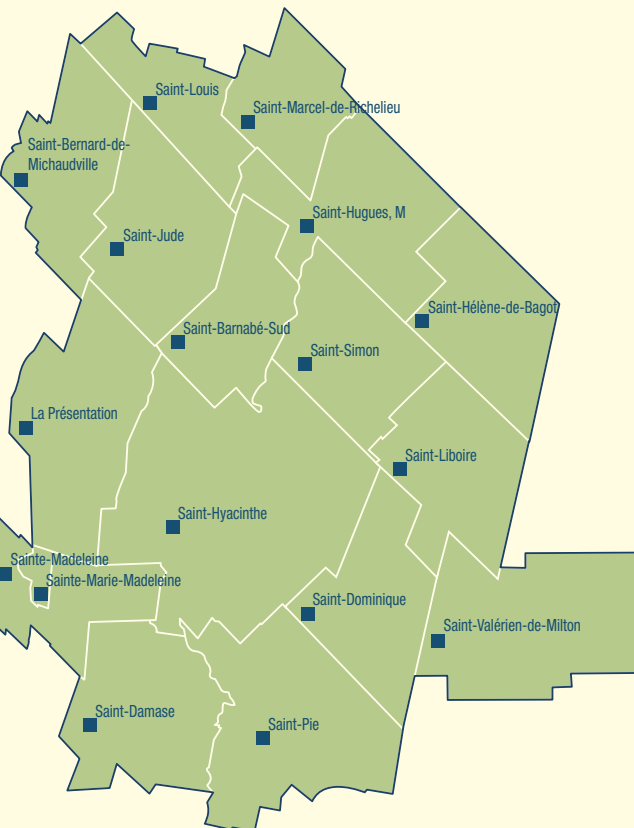
ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 62 820

- Moins d'un certificat d'études secondaires : 37,9 %
- Certificat d'études secondaires : 19,5 %
- Formation post-secondaire partielle : 7,7 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 11,4 %
- Certificat ou diplôme collégial : 13,0 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 10,5 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	6 756	38 855
Primaire	1 447	2 785
Construction	619	895
Fabrication	485	10 110
Services	4 205	25 065



REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles : 7,5 %
 Revenu personnel par habitant (2006) : 29 766 \$
 Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 115 123 \$
 Richesse foncière uniformisée (2005) : 5 252 599 K \$

Population 15 ans et plus en emploi : 42 325

- Ventes et services : 20,8 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 21,2 %
- Métiers, transport et machinerie : 17,2 %
- Transformation, fabrication et services publics : 13,3 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 6,5 %
- Autres : 21,0 %

Principaux secteurs d'activité :
 Agroalimentaire, biotechnologies, imprimerie,
 industrie du meuble, textile.

Nombre de parcs ou zones industrielles : 6
 Nombre de producteurs agricoles : 1 360

>> MRC de Rouville

Superficie (2003) : 482 km²

Densité de la population (2006) : 66,6 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 32 119 habitants
16 126 hommes
15 993 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	5 638	17,6 %
15-24 ans	4 245	13,2 %
25-44 ans	8 961	27,9 %
45-64 ans	9 331	29,0 %
65 ans et plus	3 944	12,3 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 9,4 %
Solde migratoire interrégional 511 habitants



MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 16 260
Taux d'activité : 69,1 %
Taux d'emploi : 65,1 %
Taux de chômage (2004) : 4,7 %
Taux de chômage (2006) : 4,2 %

REVENUS (2003)

Taux de faible revenu des familles : 6,4 %
Revenu personnel par habitant (2006) : 31 237 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 120 944 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) : 1 902 189 K \$

ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 23 520
- Moins d'un certificat d'études secondaires : 37,8 %
- Certificat d'études secondaires : 20,4 %
- Formation post-secondaire partielle : 8,1 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 12,1 %
- Certificat ou diplôme collégial : 12,1 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 9,5 %

Population 15 ans et plus en emploi : 16 260
- Ventes et services : 19,0 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 21,7 %
- Métiers, transport et machinerie : 20,7 %
- Transformation, fabrication et services publics : 14,2 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 5,8 %
- Autres : 18,6 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	2 646	11 955
Primaire	498	1 305
Construction	312	540
Fabrication	176	3 760
Services	1 660	6 350

Principaux secteurs d'activité :
Agroalimentaire, papier, plastique, produits métalliques,
transformation de produits de la viande.

Nombre de parcs ou zones industrielles : 3
Nombre de producteurs agricoles : 597

» MRC de La Vallée-Du-Richelieu

Superficie (2003) : 587 km²

Densité de la population (2006) : 184,1 hab/km²

POPULATION (2006)

Population 107 985 habitants
53 781 hommes
54 204 femmes

Population par groupe d'âge

	N	%
0-14 ans	21 087	19,5 %
15-24 ans	13 126	12,2 %
25-44 ans	32 245	29,9 %
45-64 ans	30 453	28,2 %
65 ans et plus	11 074	10,2 %

Perspective démographique (variation 2001/2026) 11,8 %
Solde migratoire interrégional 1 085 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus : 67 245
Taux d'activité : 71,8 %
Taux d'emploi : 68,5 %
Taux de chômage (2004) : 2,7 %
Taux de chômage (2006) : 2,4 %

ÉDUCATION, FORMATION, PROFESSION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus : 93 615

- Moins d'un certificat d'études secondaires : 23,1 %
- Certificat d'études secondaires : 18,1 %
- Formation post-secondaire partielle : 9,3 %
- Certificat ou diplôme-école de métier : 11,0 %
- Certificat ou diplôme collégial : 17,0 %
- Certificat ou diplôme universitaire : 21,5 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Total	6 861	36 795
Primaire	329	1 315
Construction	913	1 205
Fabrication	418	5 965
Services	5 201	28 310

REVENUS (2003)

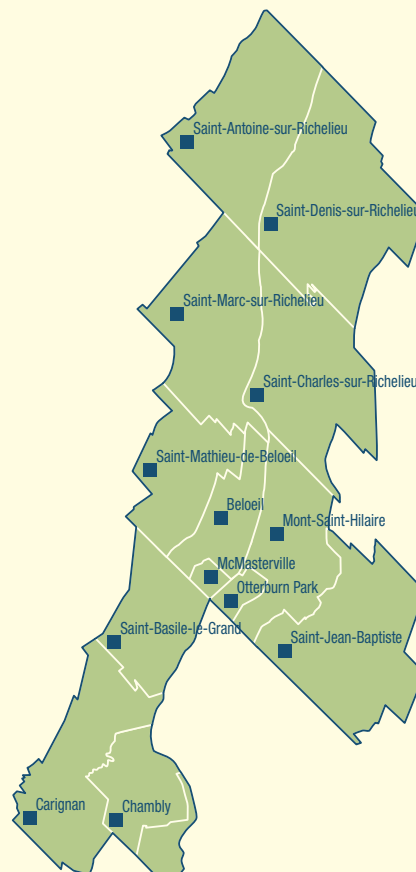
Taux de faible revenu des familles : 4,5 %
Revenu personnel par habitant (2006) : 36 771 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) : 149 280 \$
Richesse foncière uniformisée (2005) : 6 352 757 K \$

Population 15 ans et plus en emploi : 67 245

- Ventes et services : 21,9 %
- Affaires, finance, administration et gestion : 31,7 %
- Métiers, transport et machinerie : 13,2 %
- Transformation, fabrication et services publics : 5,2 %
- Sc. sociales, enseignement, adm. publique : 8,1 %
- Autres : 19,9 %

Principaux secteurs d'activité :
Alimentation, automobile, bois, séchage à bois, distribution, manufacturier, transport spécialisé.

Nombre de parcs ou zones industrielles : 2
Nombre de producteurs agricoles : 446



» Montérégie Est - Montérégie - Ensemble du Québec

	Montérégie Est	Montérégie	Ensemble du Québec
Superficie (2003) :	7 115 km ²	11 111 km ²	1 312 126 km ²
Densité de la population (2004) :		121,7 hab/km ²	5,7 hab/km ²

POPULATION (2006)

Population	587 842 habitants 293 599 hommes 294 243 femmes	1 352 166 habitants 669 733 hommes 682 433 femmes	7 542 760 habitants 3 722 150 hommes 3 820 610 femmes
------------	---	---	---

Population par groupe d'âge

	Montérégie Est		Montérégie		Ensemble du Québec	
	N	%	N	%	N	%
0-14 ans	107 268	18,2 %	246 956	18,3 %	1 273 578	16,9 %
15-24 ans	75 208	12,8 %	173 132	12,8 %	966 712	12,8 %
25-44 ans	167 788	28,6 %	388 672	28,7 %	2 212 995	29,3 %
45-64 ans	165 409	28,1 %	380 300	28,1 %	2 067 386	27,4 %
65 ans et plus	72 169	12,3 %	163 106	12,1 %	1 022 089	13,6 %

Perspective démographique (variation 2004/2026)	5,6 %	7,8 %	7,2 %
Solde migratoire interrégional	4 435 habitants	10 957 habitants	35 656 habitants

MARCHÉ DU TRAVAIL (2001)

Population active de 15 ans et plus :	333 010	684 065	3 742 490
Taux d'activité :	66,7 %	67,2 %	63,5 %
Taux d'emploi :	62,5 %	62,6 %	57,9 %
Taux de chômage (2001) :	6,5 %	6,1 %	8,8 %
Taux de chômage (2004) :	6,4 %	7,1 %	8,5 %

REVENU (2003)

Taux de faible revenu des familles :	7,4 %		
Revenu personnel par habitant (2004) :	27 697 \$	30 341 \$	28 595 \$
Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2005) :	125 000 \$		

ÉDUCATION, FORMATION (2001)

Population diplômée 15 ans et plus :	491 165	1 014 830	5 832 345
- Moins d'un certificat d'études secondaires :	31,9 %	31,2 %	31,7 %
- Certificat d'études secondaires :	19,0 %	18,4 %	17,1 %
- Formation post-secondaire partielle :	8,4 %	8,9 %	8,7 %
- Certificat ou diplôme-école de métier :	11,3 %	11,1 %	10,8 %
- Certificat ou diplôme collégial :	14,8 %	14,9 %	14,5 %
- Certificat ou diplôme universitaire :	14,6 %	15,5 %	17,2 %

PROFESSION (2001)

	Montérégie Est	Montérégie	Ensemble du Québec
Population 15 ans et plus en emploi	333 020	684 085	3 742 485
Ventes et services :	21,2 %	21,5 %	22,3 %
Affaires, finance, administration et gestion :	25,6 %	28,1 %	27,0 %
Métiers, transport et machinerie :	16,0 %	15,5 %	14,2 %
Transformation, fabrication et service publics :	11,1 %	9,4 %	8,4 %
Sc. sociales, enseignement, adm. publique :	6,8 %	6,9 %	8,0 %
Autres :	19,3 %	18,6 %	20,2 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (2004)

Secteurs	Nombre d'entreprises
Total	39 886
Primaire	4 787
Construction	4 474
Fabrication	2 408
Services	23 402
Nombre de producteurs agricoles	3 957

Secteurs	Nombre d'employés
Total	248 760
Primaire	12 305
Construction	7 670
Fabrication	67 335
Services	16 145

» Bibliographie

Données statistiques :

Emploi-Québec, Portraits du marché du travail des municipalités régionales de comté, 2004

Institut de la statistique du Québec, Profil des régions et des MRC, 2006

Institut de la statistique du Québec, Valeur moyenne des maisons unifamiliales, 2004

Statistique du Canada, Recensement du Canada, 2001

Cartes :

Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) :

Carte de la Montérégie Est

Cartes des MRC



**Conférence régionale des élus (CRÉ)
de la Montérégie Est**

255, boul. Laurier, bureau 200
McMasterville (Québec) J3G 0B7
Téléphone : 450 446-6491
Télécopieur : 450 446-1942
Courriel : info@monteregie-est.org
Site Internet : www.monteregie-est.org